

**J.R. Baron - C.A. Pépin**  
698, rue St-Jean, QUÉBEC  
529-2171

Services  
d'homéopathie et  
de phytothérapie  
Gardons huiles  
essentielles et  
oligo-éléments

*Une rue à  
découvrir!*

**SIDAC DU FAUBOURG**

# LE SOLEIL

TÔLE ÉMAILLÉE  
**TOLBEC**  
1780, route de l'Aéroport, Ste-Foy  
(418) 872-3738

**SAMEDI 8 JUILLET 1989**

QUÉBEC, 93<sup>e</sup> ANNÉE, NO 187  
112 PAGES, 7 CAHIERS + 1 TABLOID

LIVRAISON À DOMICILE (7 JOURS) 3,00\$  
MONTREAL - ÎLES DE LA MADELAINE - GASPÉ - RIVIÈRE AU RENARD - PERCÉ - ABITIBI 1,40\$

**1,25\$**

## Le chemin du Roy cache de bonnes tables

L'une des façons les plus intéressantes de découvrir les bonnes tables de Portneuf durant la saison estivale, c'est de longer le fleuve Saint-Laurent en empruntant le chemin du Roy (route 138). **C-1**



## L'ÉCONOMIE

### Le plus bas taux de chômage en huit ans

Après une diminution durant le mois de juin, le taux national de chômage a atteint son niveau le plus bas depuis presque huit ans. **B-\***

## LE QUÉBEC

### Les infirmières rejettent à 78 % l'entente de principe

Ainsi que le laissaient présager les résultats partiels des votes, les membres de la FIQ ont rejeté à 78 % l'entente de principe intervenue le 22 juin. **A-10**

## LA RÉGION

### La Commission municipale chez Alex Couture

La Commission municipale du Québec s'est littéralement mis le nez dans la cause Alex Couture Inc., hier, en visitant l'usine de Charny. **A-3**

## LE SPORT

### Superbe, Stefan Edberg renverse McEnroe

Stefan Edberg défendra son titre, demain, contre le Tchecoslovaque Ivan Lendl ou l'Allemand de l'Ouest Boris Becker en finale de Wimbledon. **Tabloid Sports**

## LES DOSSIERS

### Ils trouvent le monde irrespirable

La pollution, les pluies acides, le sexisme, le capitalisme, les adultes, voilà autant de calamités qui empoisonnent l'existence des punks de Québec. **B-9**

## L'EDITORIAL

### Molson et l'art de survivre

Le fusionnement Molson-Elders répond à un besoin économique. Ici, par contre, la brasserie doit assurer clairement la distribution de produits concurrents. **B-8**

## L'INDEX

Local et régional	A-3 à A-5
<b>Le Québec</b>	<b>A-6 à A-10</b>
<b>Le Canada</b>	<b>A-11 à A-14</b>
<b>Le Monde</b>	<b>D-13 à D-16</b>
Annonces classées	G-12 à G-14
Arts	D-1 à D-12
Bandes dessinées	S-15
Bonne chère	C-1 à C-3
Bridge	G-15
Carrières	G-1 à G-11
Décès	G-15 et G-16
Dossiers	B-9
Économie	B-1 à B-6
Feuilleton	G-14
Éditorial	B-8
Habitat	E-1 à E-18
Horoscope	E-17
Mots croisés	E-16
Mot fleché	E-16
Mot mystère	G-15
Où aller à Québec	D-12
Tourisme	F-1 à F-10

## LA MÉTÉO

Ensoleillé avec passages nuageux. Max.: 20 à 24. Demain: des nuages et averses dispersées. **S-16.**

## Le 22<sup>e</sup> Festival d'été de Québec



L'événement fait courir les foules et les gens n'hésitent pas à manifester leur joie.

## Un grand jeu de coulisses pour que la fête réussisse

« Lavilliers veut une bouteille de whisky ! »

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

« On lui en envoie une... tout à l'heure », répond Hélène Huot avec un clin d'oeil.

Le salon du Loews Le Concorde où le Festival d'été international a établi son quartier général bourdonnait d'activité hier après-midi, un bourdonnement qui ne laissera aucun répit avant le 16 juillet, avec la fin du Festival.

C'est dans ce centre nerveux en effet que passent les mille et uns détails du Festival. Le QG se divise en trois sections: devant, l'accueil, à droite, les relations avec les

médias et, à gauche, la production, c'est-à-dire toute la technique qui entoure le spectacle.

Les quelque 400 artistes provenant d'une vingtaine de pays passeront par le QG. « Ils arrivent généralement à l'aéroport de Mirabel, et nos trois camionnettes vont les chercher pour les amener à Québec », explique Mme Huot, responsable de l'accueil et de l'hébergement.

Trois camionnettes et trois chauffeurs, c'est bien peu. Hier, par exemple, les trois étaient réclamées à Mirabel où étaient attendus entre au-

tres Mauranne et Viktor Lazlo.

Il a donc fallu en trouver une quatrième, explique Mme Huot. Celle-ci comptait sept places, et elle devait servir à transporter la troupe folklorique du Shan-Shi (16 personnes), les musiciens de Bernard Lavilliers (12 personnes) et Maholathini & Mahotella Queen (12 personnes), au moment de leurs répétitions respectives.

Car au niveau de l'accueil, les organisateurs s'occupent de la réservation des cham-

**Suite A-2, Festival...**

**Autres textes en pages D-4 et D-5**

## Peu de chances que Valcourt se souvienne de l'accident

En raison du traumatisme crânien subi, il y a peu de chances que le ministre fédéral des Consommateurs et des Sociétés, Bernard Valcourt, puisse se souvenir des détails de l'accident de moto dans lequel il a été mêlé, mardi matin, au Nouveau-Brunswick.

par NORMAND PROVENCER  
LE SOLEIL

C'est ce qu'ont indiqué en fin d'après-midi, hier, lors d'une conférence de presse, les Dr Jacques Francoeur et André Charest, de l'hôpital de l'En-

fant-Jésus, à l'issue d'une opération chirurgicale à laquelle a été soumis le ministre de 37 ans.

« Habituellement, les gens qui subissent une commotion cérébrale peuvent oublier ce qui s'est passé jusqu'à 48 heures avant le traumatisme »,

a souligné le Dr Jacques Francoeur, chef du département des sciences neurologiques de cet établissement. Il ne se rappellera sûrement pas de l'accident. »

Les brèves questions posées au ministre par l'équipe médicale, quelques instants avant l'opération, hier matin, incitent d'ailleurs à croire que ce souvenir a disparu de sa mémoire.

« Qu'est-ce que je fais ici? Pourquoi m'opère-t-on? Quel

**Suite A-2, Valcourt...**

## Pollution de l'eau Poursuites contre cinq papeteries

Le ministère de l'Environnement montre les dents. Il s'adressera ces jours-ci aux tribunaux pour obtenir la condamnation d'au moins cinq papeteries qui polluent plus que les normes permises.

par MICHEL CORBEIL  
LE SOLEIL

Le directeur de l'assainissement industriel, M. Robert Tétreault, a confirmé que les dossiers de cinq entreprises ont été remis au service du contentieux du ministère. « Quand nous en sommes rendus là, c'est pour aviser les compagnies qu'elles feront l'objet d'une poursuite. Le service du contentieux déposera des plaintes dans les palais de justice des régions concernées. »

LE SOLEIL n'a pu en obtenir confirmation, mais certaines

sources ont affirmé que c'est la première fois depuis le début de la décennie que le ministère prend la décision d'amener en justice des compagnies délinquantes. LE SOLEIL n'a pu également savoir quelles amendes maximales pourraient être infligées aux contrevenants.

Les usines fautives ont été repérées à la suite de relevés systématiques effectués vers le début de l'année, pour ce qui est des dépassements concernant les rejets de « DBO » (concernant la consommation d'oxygène dans l'eau). En

**Suite A-2, Poursuites...**

## Trafic de drogue

## Un héros cubain condamné à mort

LA HAVANE (Reuter, AFP) — Le général Arnaldo Ochoa, un héros militaire qui s'était battu aux côtés de Fidel Castro lors de la révolution cubaine, il y a 30 ans, a été condamné à mort hier, tout comme trois de ses collègues, à l'issue du procès de 14 officiers cubains accusés de trafic de drogue.

Après avoir délibéré durant deux jours, un tribunal militaire a aussi condamné les 10 autres accusés à de longues peines de prison, a rapporté l'agence d'État AIN.

En plus d'Ochoa, l'ancien commandant des corps expéditionnaires cubains en Angola et en

Ethiopie, les autres condamnés à mort sont le colonel Antonio de la Guardia, le capitaine Jorge Martinez et le major Amado Padron.

Martinez était l'aide de camp d'Ochoa et Padron, l'adjoint de la Guardia.

**Suite A-2, Héros...**

## Attentat contre un autocar

## Les Israéliens crient vengeance

JÉRUSALEM (Reuter, AP, CP, AFP) — Des Israéliens en furie s'en sont pris, hier, aux Arabes, aux Juifs de gauche et même au vice-premier ministre et ministre israélien Shimon Peres, pour manifester leur colère à la suite de l'attentat de jeudi qui a coûté la vie à 14 occupants d'un autocar de la ligne Tel Aviv-Jérusalem. Deux des victimes étaient des Canadiennes.

C'est un passager palestinien qui, en s'emparant du volant du véhicule, a fait plonger l'autocar dans un ravin de 60 mètres.

Vingt-sept des 43 occupants du véhicule ont été tués.

Le Jihad islamique en Palestine, un mouvement fondamentaliste, a revendiqué l'attentat.

**Suite A-2, Israéliens...**

**Autre texte en page D-14**



Les Dr Jacques Francoeur et André Charest

## DÉPÔTS GARANTIS

**10<sup>3/4</sup>%** 1 AN INTERÊT ANNUEL  
**10<sup>7/8</sup>%** 15 mois INTERÊT à l'échéance  
**10<sup>1/4</sup>%** 3 ANS INTERÊT ANNUEL

## OFFRE SPÉCIALE

**1/8+%** de plus sur les dépôts garantis pour les personnes âgées de 60 ans et plus.  
Des taux sont non cumulatifs et ne peuvent s'ajouter à d'autres taux préférentiels.

## PRÊT HYPOTHÉCAIRE

À partir de **11<sup>3/4</sup>%**

## BÉNÉFICES PLUS COMPTE ÉPARGNE-CHEQUES

Jusqu'à **11<sup>08</sup>%**

Sillery: 1354 Maguire 681-8282  
Québec: Place Fleur de Lys 522-4618  
Ste-Foy: Place de la Cité 652-7000  
Lévis: Les Galeries Chagnon 833-4450

## ENRICHISSEZ VOS PLACEMENTS!

Taux Sujets à Confirmation

**TRUST GÉNÉRAL**

## Suites de la première page

## Festival...

bres pour les artistes et de leur transport sur les lieux du spectacle. Hier, c'était la folie furieuse au QG pour loger tout le monde à travers les sept hôtels réquisitionnés par le Festival.

Pour abattre ce boulot, il n'y a que sept ou huit bénévoles, explique Mme Huot. Leurs tâches sont des plus diverses. Outre les postes traditionnels à l'accréditation, ou au téléphone, on compte entre autres une dame qui joue les gardiennes pour le petit duo français Clown Kompanie.

Et bien sûr, il y a les demandes d'arrière-scène à combler. Un petit buffet, la plupart du temps, des fruits, des légumes, des croustilles et de l'eau minérale non gazeifiée, détail important. Les goûts des végétariens sont soigneusement respectés.

Et si Lavilliers réclame sa bouteille de whisky, Mme Huot a souri à la demande de Sarah McLachlan, une chanteuse de Nouvelle-Écosse, qui voulait avoir un livre de chocolat, M&M, s'il vous plaît.

## Et la technique

L'autre section qui bouge beaucoup, c'est la régie technique. Comme l'an dernier, Pierre Denis devient pour deux semaines le roi et maître d'une équipe d'une centaine de conducteurs de camions, de techniciens, de preneurs de son, d'éclairagistes, qu'il dirige du QG. Il s'occupe en effet de la régie de tous les spectacles, aussi bien les concerts populaires que classiques, et les arts de la rue.

Au centre de son bazar électronique — téléphones cellulaires, fax, radio émetteur — trônent deux bouteilles de vitamines : « Sans cela, je ne tiendrais pas... »

Il semble toutefois occupé mais bien à l'aise. Quand LE SOLEIL l'a rencontré, il réglait les détails de dernière minute pour le spectacle de Viktor Lazlo. Ces « détails » tenaient dans une vaste malle et consistaient en une panoplie d'accessoires de musique.

« On planifie depuis 15 semaines. Il a fallu louer 104 articles, pour une valeur de \$200.000. » Car tout ne se transporte pas par avion, surtout lorsqu'on ne peut souffrir aucun retard.

Si Pierre Denis adore ce qu'il fait, il n'en retire pas moins une grande frustration : durant 15 jours, il ne verra aucun spectacle. La coordination, ça se passe en dedans...

## Poursuites...

moyenne, elles excédaient de 26,8 % les normes du ministère : 218,236 kilos par jour plutôt que les 172,159 kilos permis.

Il ne s'agit pas de déversement accidentel : souvent, explique le directeur de l'assainissement industriel, les papeteries prises en défaut n'ont tout simplement pas l'équipement pour espérer satisfaire aux normes.

L'Environnement a également transmis à ses avocats le cas de trois usines pour non-respect des critères concernant le rejet de « M.E.S. » (matières en suspension dans l'eau). Trois autres devraient subir le même traitement incessamment.

Les compagnies du secteur des pâtes et papiers n'ont pas encore reçu les lettres les invitant à se présenter devant un juge. Si bien que le ministère ne veut pas encore dévoiler leur identité, à une exception près : l'entreprise Papiers Saint-Raymond, dans Portneuf, fait partie du groupe, mais la faillite dont elle a été victime, en juin, a paralysé ses activités et coupé net toute pollution de sa part.

M. Tétrault a cependant indiqué que trois des papeteries déversent leurs effluents industriels dans des cours d'eau de la région de la Mauricie et de Trois-Rivières; une autre le fait dans l'ouest de la province; une dernière rejette ses eaux usées sur la rive nord du Saint-Laurent.

Le ministère de l'Environnement laisse entendre que l'ensemble de l'industrie des pâtes et papiers observe cependant un comportement de « bons citoyens » : cinq usines ont commis des infractions, mais 54 autres ont répondu aux normes, suggère M. Tétrault.

L'Environnement signale dans un relevé interne que les compagnies de pâtes et papiers ont investi \$672 millions entre 1980 et 1987 pour ramener les rejets de « DBO » de 1,400 tonnes par jour à 850 tonnes. Elles ont aussi consacré pendant la même période \$180 millions pour réduire les rejets de « M.E.S. » de 600 tonnes par jour à 266 tonnes.

## Héros...

Les sentences devaient être examinées, hier après-midi, par une cour suprême militaire qui se réunit automatiquement en cas de verdict de peine de mort. Toutefois, selon les observateurs, seul Castro pourrait leur éviter le peloton d'exécution.

Des sources diplomatiques ont indiqué que Castro avait laissé entendre la semaine dernière, devant des ambassadeurs de pays de la Communauté européenne, qu'il y avait une possibilité de clémence dans le cas d'Ochoa.

Cette affaire Ochoa, qui a éclaté le 12 juin, implique des officiers supérieurs tant des forces armées que des services de sécurité.

## Pour \$4 millions

Ochoa et les 13 autres étaient accusés de détournements de fonds et d'avoir aidé le cartel de trafiquants colombiens de Medellín à faire entrer six tonnes de cocaïne aux États-Unis. Ils auraient reçu environ \$4 millions en pots-de-vin.

Le général Patricio de la Guardia, frère d'Antonio, Eduardo Diaz, Antonio Sanchez, Alexis Lago, Miguel Ruiz et Rosa Maria Abierno, la seule femme parmi les accusés, ont tous été condamnés à 30 ans de prison.

Luis Pineda, Gabriel Prendes et Keonel Estevez ont reçu des peines de 25 ans tandis qu'Antonio Rodriguez a reçu la sentence la moins sévère : 10 ans.

Ce scandale a aussi conduit au limogeage du puissant ministre de l'Intérieur, le général Jose Abrantes, et celui du directeur de l'agence cubaine responsable du transport aérien commercial et privé, Vicente Gomez Lopez.

## A Varadero

Durant le procès, il a été mis en preuve que les avions des trafiquants s'étaient souvent posés sur l'aéroport de Varadero, à l'est de La Havane.

La drogue était ensuite acheminée aux États-Unis par des vedettes rapides venant de la Floride. En d'autres occasions, les avions, après avoir fait le plein à Varadero, ont largué la drogue placée dans des contenants étanches au large des côtes de la Floride où des petits bateaux les récupéraient.

Devant le tribunal, Ochoa a revendiqué l'entière responsabilité de l'établissement des contacts avec Pablo Escobar, chef des trafiquants de drogue colombiens du cartel de Medellín. L'émissaire envoyé par Ochoa, sous un faux passeport était le capitaine Martinez Valdes.

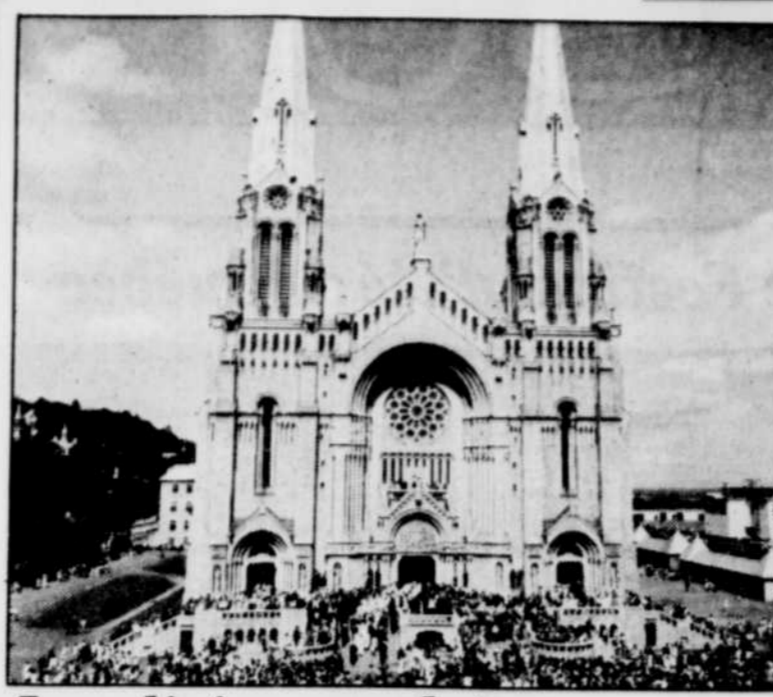
Ochoa était aussi accusé d'avoir « roulé » le gouvernement anglais et des dirigeants nicaraguayens pour lesquels il devait acheter des armes.

Antonio de la Guardia, appelé communément « Tony », travaillait depuis 18 ans dans les services d'espionnage et les troupes spéciales du ministère de l'Intérieur, une unité d'élite et de combat. Au moment de son arrestation, il venait d'être remplacé à la tête du département « MC », une cellule du ministère de l'Intérieur qui opérait sous la couverture d'une société cubaine d'import-export, la Cimex S.A. Le département « MC » était chargé de contourner le blocus économique américain contre Cuba, de gagner des devises pour Cuba par des opérations commerciales légales ou clandestines et d'importer du matériel de haute technologie ou scientifique frappé par l'embargo.

De la Guardia a reconnu devant la cour martiale avoir usé de ses prérogatives discrétionnaires sur les gardes-côtes et les contrôleurs aériens cubains pour faire transiter la cocaïne.

## DEMAIN DANS

## LE SOLEIL



## La religion populaire remplit nos sanctuaires

Alors que les paroisses survivent à grand-peine et n'attirent à leurs offices qu'un maigre pourcentage de fidèles, les pèlerins affluent toujours dans les lieux de pèlerinage.

## New York agonise lentement

La mégapole américaine est mal en point. Ses ponts s'effondrent, ses écoles se fissurent, ses conduites d'eau explosent, ses autoroutes se défont. Il y a le crack, le sida et les sans-logis. Il lui faudrait \$50 milliards pour tout remettre en ordre. Son budget est à peine de \$26 milliards.



## L'incendie de forêt au nord-ouest de Baie-Comeau maintient son intensité

L'incendie qui ravage depuis mercredi 3,800 hectares de forêt à 160 kilomètres au nord-ouest de Baie-Comeau n'a rien perdu de son intensité malgré les imposants moyens déployés pour en venir à bout.

par ANNE-LOUISE CHAMPAGNE  
LE SOLEIL

« Présentement, il n'y a pas de flammes mais il y a beaucoup de fumée, explique Michel Fortin, un des responsables des opérations de combat de la Société de conservation de la Côte-Nord. C'est parce que le feu brûle en profondeur. »

En effet, dans cette région complètement sauvage, le feu peut couvrir longtemps dans l'épais tapis végétal. La superficie de forêt touchée est d'environ 45 kilomètres carrés.

Hier soir, deux avions-citernes arrosaient le feu. Deux hydravions et deux hélicoptères ser-

vaient au transport de la cinquantaine d'hommes et de l'équipement nécessaire au combat. Des équipes mobiles provenant des régions Québec-Mauricie et du sud du Québec sont intervenues.

Rien ne laissait présager que l'élément destructeur pourrait être maîtrisé dans de brefs délais. « Il nous faudrait une bonne grosse pluie », a laissé entendre M. Fortin. Il a bien plu un peu durant la nuit de jeudi à hier mais rien de significatif.

Le combat dépend donc fortement de la météo. C'est la direction du vent, par exemple, qui décidera de la position des pompiers, mentionne M. Fortin.

L'incendie fait rage dans la zo-

ne placée sous protection intensive, ce qui signifie qu'il s'agit de forêt exploitable.

Selon M. Fortin, il s'agit du plus gros incendie de forêt à survenir sur la Côte-Nord depuis 15

ans. En fait, il couvre trois fois la superficie des incendies déclarés jusqu'à maintenant, puisqu'un peu plus de 1,000 hectares ont été détruits par le feu depuis le début de l'été.

## En Bref

## ■ Embardée fatale

LAC-ETCHEMIN — Un automobiliste de 38 ans, Raynald Gagné, de Sainte-Germaine, est mort vers 23 h 30, jeudi soir, après avoir perdu la maîtrise de son véhicule sur la route 277, à Lac-Etchemin. L'appareil de décarcation de la Sûreté municipale de Saint-Joseph de Beauce a été nécessaire pour extraire la victime de sa Ford Mustang qui, sous la force de l'impact avec un muret de pierres, a été coupée en deux. La victime était seule à bord.

## ■ Un jeune automobiliste tué

SAINT-JEAN-CHRYSOSTÔME — Un jeune automobiliste a perdu la vie, vers 1 h, hier matin, à Saint-Jean-Chrysostôme. Il s'agit de Martin Breton, 18 ans, de Saint-Nicolas. Une perte de maîtrise serait à l'origine de l'accident. Les policiers n'excluent pas la possibilité que la victime roulait en état d'ébriété.

## ■ Chauffeur agressé

QUÉBEC — Un chauffeur d'autobus de la CTCUQ a été agressé peu avant 1 h, hier matin, sur la 1re Avenue, dans le quartier Limoilou. La victime a reçu un coup au visage de la part d'un individu qui désirait descendre sur la 2e Avenue, malgré l'absence d'arrêt à cet endroit. Ébranlé, le chauffeur a perdu la maîtrise de son véhicule qui est allé heurter une bouche d'incendie. Les deux seuls passagers présents dans le bus à ce moment ont été légèrement blessés.

## ■ Chauffard condamné

QUÉBEC — Guy Saint-Pierre, ce chauffard dont la négligence avait mené à l'amputation de la jambe d'un jeune homme de Charlesbourg, le 3 mai, a été condamné, hier, à un deux ans moins un jour de prison. Saint-Pierre, 26 ans, roulait en état d'ébriété, tous phares éteints, lorsqu'il avait heurté Luc Rousseau, dans la 41e Rue, à Charlesbourg. Il avait déjà été condamné à trois reprises pour conduite en état d'ébriété.

## Le restaurateur Vladimiro Coppola décédé en Italie

Le réputé restaurant Le Café d'Europe dans le vieux Québec ne sera plus jamais le même : M. Vladimiro Coppola, copropriétaire de l'établissement depuis 28 ans, en compagnie de M. Renato Larosa, est décédé cette semaine en Italie.

par JACQUES DALLAIRE  
LE SOLEIL

M. Coppola était retourné dans son pays natal, parce que son frère est gravement malade. Ironie du sort, il est mort des suites d'une trombose, au moment où il

se trouvait... à table. « Miro », comme on l'appelait familièrement, aura été le « professeur » de beaucoup de serveurs devenus eux-mêmes aujourd'hui patrons. Il laissera l'impérissable souvenir d'un restaurateur tout entier dévoué à sa profession.

## Valcourt...

accident ? nous a-t-il répondu. C'est la surprise de quelqu'un qui s'éveille à une place où il ne devrait pas être », a ajouté le Dr Francoeur.

Selon le Dr Charest, qui a procédé à l'intervention chirurgicale, l'opération s'est « bien déroulée », mais il n'est pas exclu que M. Valcourt conserve des séquelles à l'oeil droit.

« Il n'y a eu aucune lésion du globe oculaire, mais il est par contre trop tôt pour évaluer l'état du nerf optique qui ne donne aucun signe clinique. D'autres examens devront être effectués », a indiqué le Dr Charest, chef du service de chirurgie maxillo-faciale.

Les os du visage du ministre Valcourt ont été replacés dans leur position normale, au cours d'une intervention chirurgicale d'une durée de quatre heures. Le blessé présentait six ou sept fractures majeures.

Aucune chirurgie esthétique ne devrait être nécessaire pour effacer les conséquences de l'accident. « Il n'y aura pas de cicatrices, ont mentionné les médecins. Les incisions ont été faites dans des régions qui guérissent très bien. »

Le ministre Valcourt, qui représente la circonscription de Madawaska-Victoria, au Nouveau-Brunswick, devrait demeurer aux soins intensifs durant tout le week-end, puis, une quinzaine de jours à l'hôpital. « Sa convalescence durera de six à huit semaines. Il devrait pouvoir retourner à ses fonctions d'ici la fin de l'été », a terminé le Dr Francoeur.

Un nouveau bilan médical devrait être publié lundi, a-t-on fait savoir.

## Échantillon de sang saisi

Par ailleurs, Radio-Canada rapportait hier qu'un échantillon de sang prélevé sur le ministre peu de temps après son accident aurait été saisi à l'hôpital d'Edmondston où M. Valcourt a été conduit avant d'être transféré à Québec.

Il a cependant été impossible de savoir si cet échantillon avait été envoyé dans un laboratoire afin de déterminer le taux d'alcoolémie dans le sang du ministre lors de l'accident.

## Israéliens...

taliste prônant la destruction d'Israël, a revendiqué la responsabilité de l'attentat. Dans un communiqué publié à Amman, en Jordanie, l'organisation a dit qu'il s'agissait d'un « acte héroïque ».

L'auteur de l'attentat, un Palestinien de 28 ans vivant dans un camp de la bande de Gaza, dans les territoires occupés, est détenu. La police

israélienne a refusé de donner son nom. Il a été blessé lors de la chute de l'autocar.

Lors des obsèques de l'une des victimes, hier après-midi, des manifestants du mouvement ultra-nationaliste d'inspiration raciste Kach, mêlés aux parents de la victime, ont empêché Peres, le chef du Parti travailliste, de prononcer une oraison funèbre, aux cris de « Mort aux traîtres et aux Arabes ! » et « Vengeance ! ».

Protégé par un important cordon de police, M. Peres a dû quitter précipitamment le cimetière central de Jérusalem, après que sa voiture eut été atteinte par une pierre.

Après l'enterrement auquel participaient plusieurs milliers de personnes, des groupes d'extrémistes ont attaqué des voitures de Palestiniens à coups de pierres.

La police israélienne a dû intervenir quand d'autres militants du Kach ont tenté de s'en prendre à quelques dizaines de pacifistes israéliennes du mouvement des « femmes en noir » qui tiennent chaque vendredi un « sit-in » devant le domicile du premier ministre Yitzhak Shamir pour protester contre la répression dans les territoires occupés.

## Les Canadiennes

La police israélienne a confirmé, hier, que deux touristes canadiennes figuraient parmi les 14 morts. Il s'agit de Shelly Halpenny, 33 ans, de Vancouver, et de Fern Rykiss, 17 ans, de Winnipeg.

Mme Halpenny, une dentiste, se trouvait en Israël depuis deux mois dans le cadre d'un voyage d'étude tandis que Mlle Rykiss était arrivée récemment en Israël pour accompagner l'un de ses parents qui participe aux Maccabiades, compétition sportive à laquelle participent, tous les quatre ans, des milliers de sportifs juifs du monde entier.

Une autre Canadienne, Eve Silberman, 36 ans, de Vancouver, est au nombre des blessés. Ses blessures seraient superficielles. Mme Silberman est la sœur de Mme Halpenny.

## LA QUOTIDIENNE

tirage du 7-7-89

5-3-5  
3-4-6-6

## PROVINCIAL

4785633 gagne  
\$1,000,000

785633 gagnent \$10,000

85633 gagnent \$1,000

5633 gagnent \$100

633 gagnent \$25

33 gagnent \$10

## MINI-LOTO

181046 gagnent \$50,000

81046 gagnent \$5,000

1046 gagnent \$250

046 gagnent \$25

46 gagnent \$5

18104 gagnent \$1,000

1810 gagnent \$100

181 gagnent \$10



À l'usine d'équarrissage Alex Couture Inc., de Charny, on traite tout ce qui n'est pas comestible chez la poule, le porc ou le boeuf. Une photographie qui se passe d'explications...



Les commissaires Jean-Guy Houde (à l'extrême gauche) et Jean-Paul Boucher (à l'extrême droite), ainsi que la sténotypiste de la Commission municipale du Québec prêtent attention aux explications du vice-président aux opérations d'Alex Couture Inc., M. Jean-Paul Gagnon.

Usine d'équarrissage Alex Couture Inc.

# La Commission municipale du Québec flaire les lieux

CHARNY — La Commission municipale du Québec s'est littéralement mis le nez dans la cause Alex Couture Inc., hier après-midi.

textes de GILBERT LEDUC  
LE SOLEIL

Les commissaires Jean-Paul Boucher et Jean-Guy Houde, ainsi que l'armada de procureurs, de journalistes, de photographes et de cinéastes ont en effet visité les installations de l'usine d'équarrissage de la Rive-Sud. Le vice-président aux opérations de l'entreprise, M. Jean-Paul Gagnon, agissait à titre de guide.

Il va s'en dire que ce n'est pas de gaieté de coeur que ces braves citoyens ont passé plus d'une heure dans cette usine où l'on recycle tout ce qui n'est pas comestible chez une vache, un porc ou une poule. S'il faut trouver un « coupable » pour ce supplice, pointons l'avocat des villes de Charny et de Saint-Rédempteur, Me Paul Bégin, qui a suggéré à la Commission municipale qu'une visite de l'usine permettrait de s'enquérir de visu des procédés de déshydratation des viandes non comestibles, de séchage du sang et d'hydrolyse de la plume et de humer, inévitablement, les fameuses odeurs d'Alex!

Pour ce qui est des odeurs, on ne peut pas s'en défilier. À peine sortie du centre administratif, votre nez vous laisse présager des

moments qui ne seront particulièrement pas ragoutants.

Le choc « odorifique » est poignant. Les visiteurs pénètrent d'abord, un peu à reculons en ce qui concerne le journaliste du SOLEIL, dans une petite pièce offrant une vue imprenable sur le centre de réception des déchets d'abattoirs et de boucheries où sont méticuleusement rangés carcasses de porcs et amoncelle-

ments d'intestins et d'estomacs de pauvres bêtes qui sont peut-être actuellement dans votre assiette.

Dès que l'on ouvre la porte pour mettre le nez dans l'usine, les visiteurs ne peuvent s'empêcher de grimacer. L'odeur d'Alex, la voilà! Un fumet de viande grillée, qualifie ceux qui s'efforcent d'écouter leur odorat.

« Cinq minutes après votre entrée, vous vous habituez », laissent entendre les gens d'Alex Couture Inc.. À vrai dire, ils n'avaient pas tort. Sans aller à affirmer que l'on aurait pu pique-niquer sur le parquet de l'usine, la

senteur devenait moins insupportable. Du moins pour certains.

Les travailleurs, eux, ne semblent pas affectés par les odeurs. À les voir aller, on ne croirait jamais qu'ils besognent dans une industrie où l'on réduit en farine une partie des 2,000,000 de poulets, des 5,000 boeufs et 100,000 porcs que l'on abat au Québec à chaque semaine.

Témoignage d'un expert américain

Avant le périple du côté de Charny, les commissaires ont entendu le témoignage de l'expert

américain en matière de contrôle de la pollution atmosphérique, le docteur Carl Peterson.

Le concepteur du programme d'assainissement de l'air chez Alex Couture Inc. témoignait pour la deuxième fois dans cette cause qui se poursuivra le 7 septembre. Le 26 mai dernier, M. Peterson venait expliquer les tenants et les aboutissants du projet de \$750,000 visant à améliorer la ventilation de l'air ambiant dans l'usine et à assurer une meilleure captation des vapeurs de procédés.

Dans son exposé qui faisait

souvent appel à de savantes considérations techniques, le docteur Peterson a déclaré que c'était la toute première fois qu'un de ses projets visant à améliorer la qualité de l'air d'une usine d'équarrissage était repoussé du revers de la main par un organisme de réglementation. Il a ajouté qu'il n'y a qu'au Québec où l'on fait une distinction dans la réglementation entre les gaz de procédés et l'air ambiant traités.

La majeure partie du témoignage de l'expert a consisté à répondre aux arguments présentés devant la Commission municipale, la semaine dernière, concernant une étude effectuée par l'Agence américaine de protection de l'environnement et qui démontre qu'il est possible à partir des tours d'oxydation, l'une des technologies d'épuration de l'air utilisées à Charny, d'obtenir de meilleurs résultats que ceux prévus dans le programme d'assainissement d'Alex Couture Inc.

M. Peterson a souligné qu'il était en désaccord avec certaines conclusions du rapport. Il a fait remarquer que les expérimentations en laboratoire menées dans le cadre de cette étude s'appliquaient difficilement à une usine de grandeur nature.

Finalement, M. Peterson a soutenu qu'avec un taux d'efficacité de 95 %, le projet proposé mettrait un terme aux odeurs nauséabondes à Charny et Saint-Rédempteur.

## Jean Garon accuse le conseil municipal de Charny de le tenir à l'écart du dossier

CHARNY — Le député de Lévis, M. Jean Garon, n'apprécie guère de se faire dire qu'il se croise les bras devant le tollé émanant de Charny et de Saint-Rédempteur face aux odeurs d'Alex Couture Inc.

Il s'indigne du fait que le conseil municipal de Charny ne le tient pas au courant des aléas du dossier et que les élus charnycois ont même refusé de le rencontrer, en janvier dernier, lors de sa tournée périodique des conseils municipaux de son comté pour discuter des difficultés de Charny à obtenir une oreille attentive à Québec

pour parler de la relocalisation de l'usine d'équarrissage.

« Après ça, on me blâme publiquement de ne pas appuyer les gens de mon comté », se dresse M. Garon devant les propos du maire Marc Lavallée qui, en conférence de presse cette semaine, soulignait le silence du député Garon dans toute cette histoire.

M. Garon a fait savoir au SOLEIL qu'il avait acheminé, hier,

une lettre à la ministre de l'Environnement, Mme Lise Bacon, pour qu'elle dise s'il y a oui ou non une technologie permettant à Alex Couture Inc. de respecter les normes légales et réglementaires. « Si ces techniques n'existent pas ou qu'elles ne peuvent pas être développées dans un délai raisonnable, la relocalisation doit être envisagée », précise M. Garon, en invitant Mme Bacon à rencontrer la ville de Charny sans plus tarder.

Concernant sa participation à la manifestation d'aujourd'hui devant l'usine, le député péquiste dit

qu'il préférerait plutôt jouer la carte des pressions politiques auprès du gouvernement.

Agitation et révolte

Le président d'Alex Couture Inc., M. André Couture, juge inacceptable pour des corps publics l'appel à « l'agitation et à la révolte » lancé par Charny et Saint-Rédempteur.

« La volonté de l'entreprise de collaborer pleinement et de bonne foi avec les autorités ne justifie nullement la politique de confrontation adoptée par les deux villes », de dire M. Couture.

## Deux joyaux de Saint-Nicolas classés immeubles patrimoniaux

SAINT-NICOLAS — La maison Paquet, située au 1630 route Marie-Victorin à Saint-Nicolas, et la chapelle néogothique, de l'autre côté de la route, seront classées immeubles patrimoniaux. C'est l'intention annoncée par la ministre des Affaires culturelles du Québec, Mme Lise Bacon, et dévoilée cette semaine par les autorités municipales.

par GILLES PEPIN  
LE SOLEIL

Les élus locaux apprécient cette démarche qui vient renforcer les efforts déjà déployés dans cette municipalité de la Rive-Sud de Québec pour la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural.

Il y a deux ans, le conseil municipal avait décrété zone patrimoniale un secteur d'au moins un kilomètre de longueur, commençant à l'extrémité ouest du village, en bordure de la route Marie-Victorin. En février, en se prévalant encore des dispositions de la loi provinciale sur la protection des biens culturels et avec la collaboration du ministère, la ville se donnait une réglementation spécifique devant régir désormais toute construction ou rénovation de bâtiment sur ce territoire.

L'émission d'un permis de

construction ou de réparation dans cette zone patrimoniale requiert l'acceptation du conseil municipal, a précisé le conseiller et président de la commission consultative d'urbanisme, M. Gaétan Marcoux.

En ce qui concerne des réparations à la maison Paquet, un bâtiment bicentenaire et d'architecture dite traditionnelle, le propriétaire, M. Jean-François Taschereau, profite aussi de l'aide d'un spécialiste du ministère dans ses recherches pour redonner à la maison tout le cachet qu'elle avait à l'origine.

La zone du patrimoine de Saint-Nicolas contient au moins une dizaine de maisons historiques bien conservées.

Protection désirée

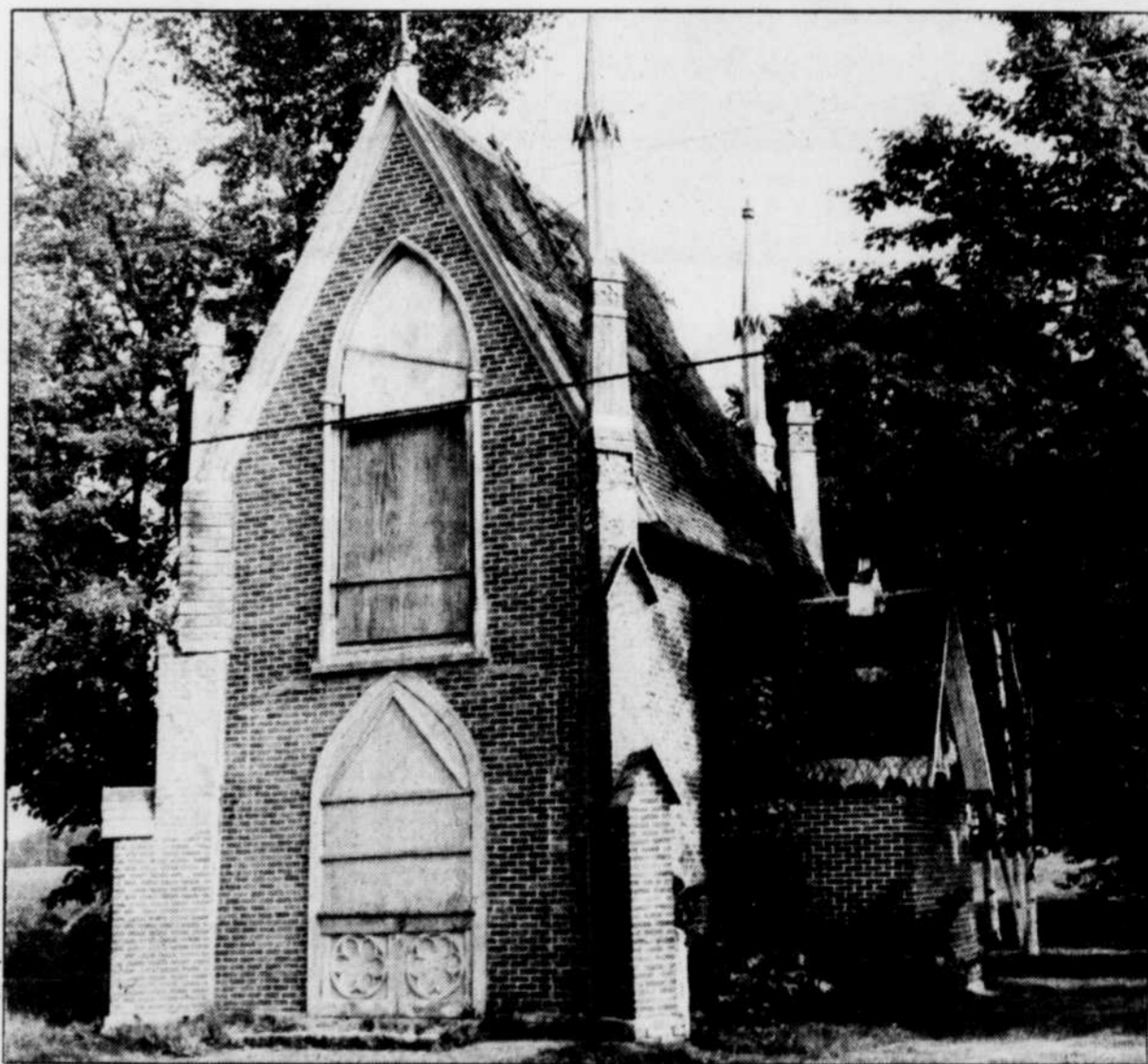
Les amis du patrimoine, nombreux sur la rive sud du Saint-Laurent, se réjouissent du récent avis d'intention de classement qui

visait justement deux bâtiments dont la protection est très désirée.

La maison Paquet, par exemple, fut le berceau de plusieurs générations d'une famille bien connue, dont Mgr Benjamin Paquet (1832-1900), supérieur du Séminaire de Québec et recteur de l'université Laval, ainsi que le député et ministre Étienne-Théodore Paquet (1850-1916).

L'autre bâtiment en voie de classement est une chapelle en brique, de style néogothique et qui avait été érigée par Mgr Paquet, en 1868, en face de la maison familiale, de l'autre côté de la route. « La finition délicate et son décor intérieur dans le même esprit, le tout bien conservé, en font un des plus beaux exemples des petits édifices de culte de ce style et de l'époque », a-t-on retenu au ministère des Affaires culturelles.

Le document ministériel indique néanmoins qu'un avis sera demandé à la Commission des biens culturels du Québec quant à la pertinence de procéder au classement. Toute personne peut, dans les 10 prochains jours, apporter ses observations auprès de cette commission.



La chapelle néogothique, située sur la route Marie-Victorin, sera classée immeuble patrimonial.



# FOURNIER

## Chevrolet Oldsmobile inc.

Boul. de la Capitale-Sortie Pierre-Bertrand - 687-5170



VIENS CHEZ NOUS. ÇA ROULE.



Ralph MERCIER

## Entreposage des ordures Charlesbourg ne permet pas l'utilisation de bacs

La municipalité de Charlesbourg met en garde ses citoyens face à une vague de sollicitation touchant l'utilisation de bacs roulants pour l'entreposage des ordures. « La ville n'a pas encore fait de choix, a souligné le maire Ralph Mercier, et la réglementation actuelle interdit l'utilisation de ces bacs. Les citoyens doivent se méfier des offres qui leur sont faites actuellement. »

par YVES THERRIEN  
LE SOLEIL

Lors de la séance du conseil, M. Mercier a rappelé que les déchets doivent être « emballés dans des contenants imperméables non retournables, c'est-à-dire des sacs de plastique », dans le but d'éviter que les contenants à ordures demeurent en bordure des rues après le ramassage.

La Communauté urbaine de Québec étudie actuellement les

possibilités de ramassage sélectif des déchets, cependant, puisque aucune décision n'a encore été prise sur les modalités de ramassage, le choix des contenants n'a pas encore été arrêté ni à la CUQ ni à Charlesbourg.

« Pour le moment, nous ne sommes pas en mesure de confirmer si le type de contenants qui sont actuellement proposés aux citoyens seront acceptés ou non par les autorités municipales », indique un communiqué émis mardi.



Denis GIGUÈRE

## Loretteville réorganise sa structure administrative

Pour la première fois de son histoire, la municipalité de Loretteville aura une structure administrative dotée d'un organigramme. C'est ce qu'a expliqué au SOLEIL le maire Denis Giguère en dévoilant les principes de la réforme mise en place cette semaine.

par YVES THERRIEN  
LE SOLEIL

La réorganisation a été concrétisée à la suite d'une étude de la firme Samson-Bélair sur les besoins de la municipalité qui furent établis entre autres à partir d'une consultation avec les employés et le conseil municipal.

Dorénavant, un directeur général tiendra les rênes de l'administration qui comprendra plusieurs sections : secrétariat général et greffe, urbanisme et développement économique, direction des services administratifs (trésorerie, personnel, information), direction des services récréatifs et communautaires, direction des travaux publics, direction des services de protection et de sécurité du citoyen (incendie, police, cour municipale).

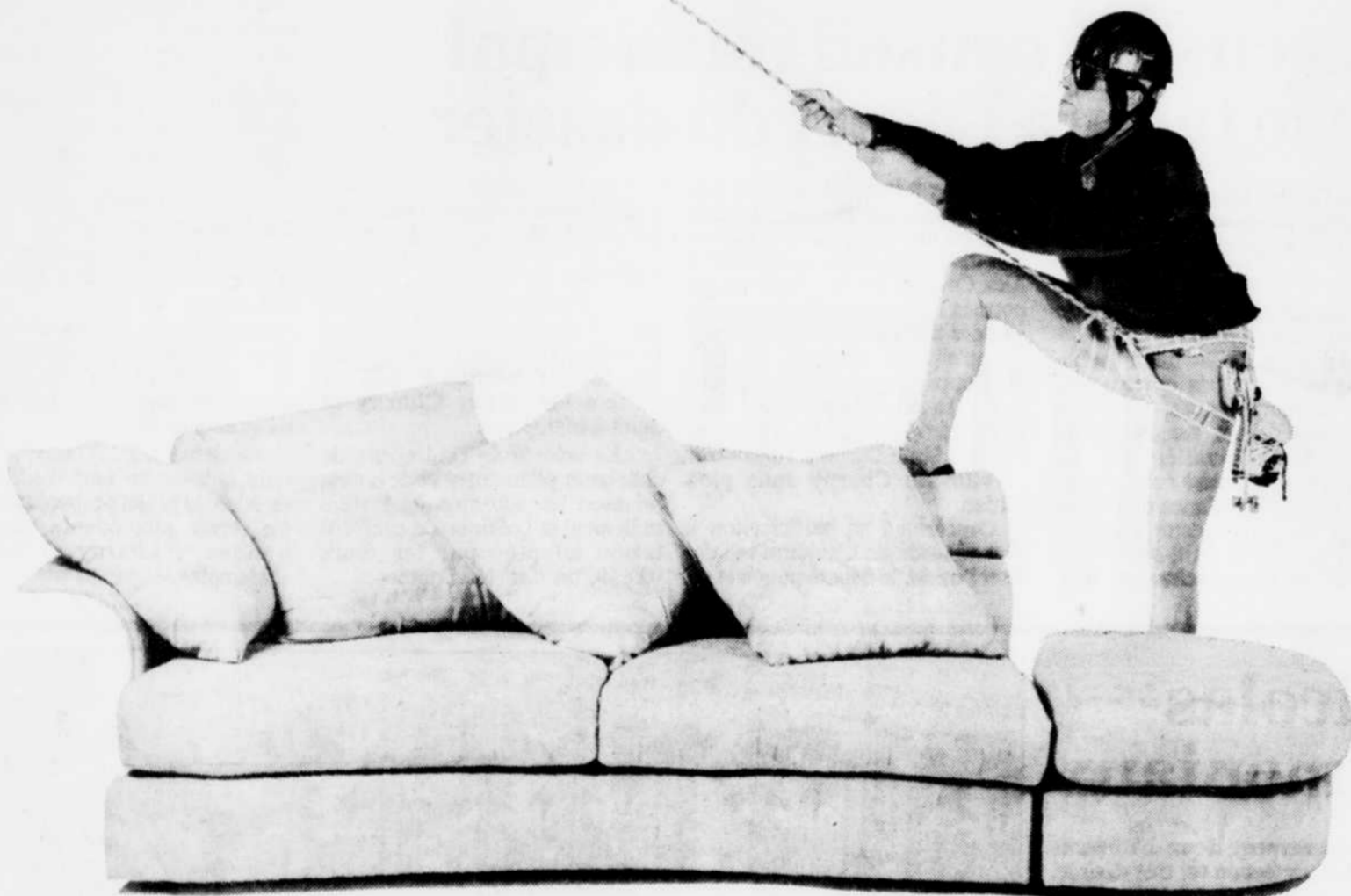
Toute cette réforme n'entraînera qu'une seule abolition de poste, celui d'agent du personnel, et mènera à la création du poste de di-

recteur général, dont le titulaire sera nommé en septembre. Par ailleurs, la ville devra embaucher un nouveau directeur des travaux publics à la suite du départ de celui qui occupait cette fonction.

« Il ne reste qu'à définir les tâches, affirme le maire Giguère. L'objectif que nous visons avec cette restructuration est de donner plus de responsabilités aux directeurs de services tout en assurant une meilleure gestion. Il n'est pas question de créer des services. Il s'agit d'améliorer la qualité de ceux offerts à l'heure actuelle de manière à conserver notre rôle de leader dans notre secteur. »

Par ailleurs, le maire affirme que la nouvelle structure permettra de mettre l'accent sur le développement économique de la municipalité en plus d'insister sur la conservation du sentiment d'appartenance des citoyens de Loretteville. « Nous conserverons notre autonomie, lance-t-il. Il n'y aura pas de fusion avec d'autres municipalités. »

# FOLIES D'ÉTÉ



## DESTINATION: MONT SOFA.

**N**e vous réfugiez plus à l'extérieur quand votre intérieur déprime... Redorrez votre salon et pourquoi pas, toute votre maison! □ Profitez de la folie d'été à la Galerie du Meuble pour retrouver la joie de vivre... à l'intérieur... □ Pendant tout le mois de juillet, aucun comptant avant le 10 novembre, ou 6 mois sans intérêts et une livraison immédiate sur un vaste choix de meubles en magasin. □ La Galerie du Meuble: Pour redécouvrir la valeur de ce qui dure... et la joie de vivre... à l'intérieur.

## FOLIES D'ÉTÉ À LA GALERIE DU MEUBLE

4 MAGASINS BIEN DIFFÉRENTS

□ DESIGN:	18, rue Courcellette	Tél.: 681-0171
△ CLASSIQUE:	1215, boul. Charest O.	Tél.: 681-0171
◇ ROCHE BOBOIS:	9, rue Courcellette	Tél.: 681-4101
○ CUIR NO 1:	2960, boul. Laurier	Tél.: 681-0171



Le canyon de la Saint-Charles à Loretteville sera désormais accessible au public à la fin de l'été. Les visiteurs pourront avoir accès et descendre dans un canyon d'une profondeur de 140 pieds, le plus profond de la région de Québec.

## L'aménagement du canyon de la rivière Saint-Charles sera terminé en septembre

L'aménagement des berges de la rivière Saint-Charles se poursuit de plus belle à Loretteville. En conférence de presse, jeudi, le maire Denis Giguère a annoncé la création du parc de la Falaise, dont l'ouverture devrait être faite en septembre.

par YVES THERRIEN  
LE SOLEIL

Le projet de mise en valeur des berges donnera la possibilité aux citoyens de Loretteville et aux visiteurs d'avoir accès et de descendre dans un canyon d'une profondeur de 140 pieds, le plus profond de la région de Québec.

Les travaux, entrepris au début de mai grâce à une subvention de \$170,363 du gouvernement fédéral, créeront une vingtaine d'emplois, et consisteront en l'aménagement de sentiers pédestres, l'installation de belvédères, d'escaliers et de galeries, la plantation d'arbres pour stabiliser les berges et lutter contre l'érosion. L'ensemble du projet confié au groupe SAUREV coûtera quelque \$205,000.

Le maire Giguère s'est dit assu-

ré que ses concitoyens, et plusieurs autres qui ne connaissent pas ce site, pourront profiter de ces nouveaux espaces verts aménagés « tout en se laissant charmer par la magnifique rivière Saint-Charles ».

La députée fédérale de Charlesbourg, Mme Monique Tardif, a ajouté pour sa part que Loretteville avait su établir ses priorités environnementales et pris les moyens pour les rendre visibles et faire en sorte de rétablir l'équilibre écologique le long de la rivière.

De son côté, le pdg de SAUREV, M. Jean Robert, a précisé que l'escalier et certains belvédères devraient être accessibles au public dès le mois d'août et que l'ensemble de l'aménagement pourrait être terminé en septembre.

### ■ Stationnement public

LORETTEVILLE — Les autorités municipales ont décidé de louer pour la période estivale le stationnement de l'ancien magasin coop sur le boulevard Valcartier afin de l'offrir gracieusement aux citoyens. Le maire Denis Giguère a indiqué qu'il servirait notamment aux clients des commerces voisins et aux visiteurs pendant le Festival du cuir. La municipalité a décidé de poser ce geste conscient du manque d'espace de stationnement dans cette partie de son territoire. Rappelons que, l'an dernier, l'utilisation de ce stationnement avait donné lieu à un imbroglio entre la direction de la Coopérative des consommateurs de Loretteville et la direction de la caisse populaire, située juste en face de l'ancien commerce.

# Réplique du navire de d'Iberville Le Pélican habillé de sa première sculpture

La réplique exacte du navire ayant servi à d'Iberville à chasser les Anglais de la baie d'Hudson, a été habillée jeudi de sa première sculpture. Il a fallu quelques heures de travail pour la mettre en place tout au haut du tableau arrière.

par DENIS GAUTHIER  
collaboration spéciale

La sculpture est l'oeuvre de l'artiste Léonce Emond, un sculpteur originaire de La Malbaie. Elle fait 15 pieds de long sur 7 de hauteur et 22 pouces d'épaisseur. Il a fallu 1.200 heures de travail pour la réaliser dans un morceau de bois de tilleul. On a enduit l'oeuvre de huit couches de peinture. Le haut relief met en présence trois personnages représentant la force, la richesse et la sagesse.

M. Emond s'est dit soulagé à l'issue de l'opération qui consistait à lever le bloc de 1.500 livres à une hauteur de 45 pieds. « Je me considère comme chanceux d'avoir obtenu ce contrat. Je suis sans doute le seul sculpteur au Canada à pouvoir se targuer de travailler sur un bateau de cette envergure », explique-t-il. Il lui reste encore au moins deux ans de travail avant d'avoir terminé l'ensemble des sculptures du Pélican. Après le tableau arrière, il s'attaque maintenant aux bouteilles de côté qui servaient de cabinet d'aïssance aux officiers.

Le Pélican devrait prendre de plus en plus forme au cours des

semaines à venir. En effet, dans quelques jours, on entreprendra de poser les bordées du deuxième pont. On enlèvera donc progressivement les échafauds qui cachent depuis près de deux ans les lignes du navire.

L'architecte du projet, M. François Cordeau, révèle que l'on a pris un peu de retard en raison des pluies abondantes que l'on a connues au cours du printemps. « D'ici l'automne on devrait avoir repris le terrain perdu », avance-t-il.

Le chantier sur la rive de la baie de La Malbaie en est à sa troisième saison. « Le plus gros du travail est maintenant fait. Il nous a fallu être très minutieux avec l'ossature du navire que nous avons sculpté durant de longs mois, fait par M. Cordeau. Au niveau visuel le meilleur reste à venir », assure-t-il.

Le bateau sera mis à l'eau en 1991. On doit terminer de le gréer à Québec. Sa première sortie officielle est prévue pour 1992 alors qu'il participera à Porto Rico au rassemblement des grands voiliers pour commémorer le 500e anniversaire de la traversée de Christophe Colomb.



Le haut relief, oeuvre du sculpteur Léonce Emond, met en présence trois personnages représentant la force, la richesse et la sagesse.

## LE FAMEUX MAL DE TÊTE SOIRÉE D'INFORMATION

Où: Centre Chiropratique Familial Mieux-Vivre  
977, route de l'Église, Ste-Foy

Quand: Le mardi 11 juillet 1989 à 19h30

Animateurs: Dr Marc Bureau, D.C.  
Dr Elaine Eglin, D.Sc., D.C.

Téléphonez pour réserver  
**652-8181**

Réservations limitées — Entrée gratuite

Dans le but de mieux servir notre communauté

## CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE Dr J.R. Clément m.d.

C.S.P.Q., F.R.C.S. (C), F.A.C.S.

- ◆ VERRES DE CONTACT
  - ◆ Correction de l'astigmatisme
  - ◆ Lentilles double foyer
  - ◆ LENTILLES JETABLES
  - ◆ Pathologies reliées aux verres de contact
  - ◆ Examen de la vue
- PLACE DE LA CITÉ**  
2635, boul. Hochelaga, Sainte-Foy, QC G1V 4T3 (418) 654-1488

**POUR MIEUX CONSOMMER...**

Les pages "Consommation" du Mercredi. Un guide pratique pour une consommation plus rationnelle, un budget mieux équilibré et une meilleure protection du consommateur.

**LE SOLEIL**  
ABONNEMENT: 647-3333  
Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362  
Heures d'affaires:  
Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30  
Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

**Denis Martel D.D.**  
Denturologiste

Fabrication et réparation de prothèses dentaires

**JOUR ET SOIR SUR RENDEZ-VOUS**

Bureau: 667-5459  
Résidence: 628-7944  
2315, boul. Ste-Anne, Québec

**CLINIQUE DE JEÛNE**  
du LAC-BRÔME  
Cantons de l'Est

- Repos
- Perte de poids
- Abandon de la cigarette
- Vacances saines

(514) 243-6516



Le docteur Caroline Rhéaume a le plaisir d'annoncer qu'elle pratique maintenant la médecine familiale à la Clinique médicale de Courville, 1049, av. Larue à Beauport.

Le docteur Rhéaume est diplômée de l'Université Laval et est membre du Collège des médecins de famille du Canada.

Pour renseignements et rendez-vous:  
**661-0097**

**Le Docteur Christiane Dauphinais**

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son cabinet privé de consultation en médecine familiale situé à la Haute-Ville, Québec.

au  
**201, Grande Allée Est  
648-1655**

**SAVIEZ-VOUS QUE L'EXPÉRIENCE ÇA SE PAIE? MAIS CHEZ TOYOTA CHARLESBOURG, C'EST GRATUIT!**

ALAIN GRAVEL  
Directeur des ventes  
13 ans d'expérience

SYLVIE CUSSON  
Directrice commerciale  
3 ans d'expérience

MARCEL ALLARD  
Directeur des véhicules d'occasion  
7 ans d'expérience

PIERRE TARDIF  
Directeur commercial  
5 ans d'expérience

PIERRE BOUCHARD  
Conseiller  
4 ans d'expérience

RÉJEAN DION  
Conseiller  
20 ans d'expérience

JULES LAFLAMME  
Conseiller  
9 ans d'expérience

ALAIN LAFRANCE  
Conseiller  
3 ans d'expérience

GUY LAMONTAGNE  
Conseiller  
8 ans d'expérience

YVES PAQUIN  
Conseiller  
23 ans d'expérience

RÉJEAN ROCHETTE  
Conseiller  
13 ans d'expérience

PIERRE SIMARD  
Conseiller  
16 ans d'expérience

CLAUDE TREMBLAY  
Conseiller  
5 ans d'expérience

JACQUES TURGEON  
Conseiller  
5 ans d'expérience

L'expérience CHARLESBOURG TOYOTA, qui pourrait en demander plus!

**TOYOTA CHARLESBOURG**  
6070, DU JARDIN CHARLESBOURG  
623-9843

*la vraie*  
**vente**

À 1<sup>er</sup>

EST EN COURS À NOS 6 MAGASINS

AJOUTEZ 1<sup>er</sup> ET DOUBLEZ VOTRE ACHAT DANS LES VÊTEMENTS HOMMES ET DAMES

**DOUBLEZ VOTRE ACHAT**

**VESTONS SPORT**  
Confection canadienne  
Assortiment de tissus, de couleurs et de grandeurs

**2 pour 169<sup>96</sup>**

**DOUBLEZ VOTRE ACHAT**

**COMPLETS**  
100% coton - Coupe ample  
Assortiment de couleurs et de grandeurs

**2 pour 89<sup>96</sup>**

**DOUBLEZ VOTRE ACHAT**

**VESTONS SPORT**  
100% coton. Coupe ample  
Hommes, jeunes hommes

A partir de **2 pour 49<sup>96</sup>**

**DOUBLEZ VOTRE ACHAT**

**PANTALONS**  
100% coton - Très mode  
Assortiment de couleurs et de grandeurs. Pour hommes

A partir de **2 pour 32<sup>96</sup>**

AUTRES SPÉCIAUX DISPONIBLES NON ANNONCÉS  
Les marchandises peuvent varier selon les magasins.

**G.H. ECHÈNE & FILS INC.**  
STATIONNEMENT FACILE À NOS MAGASINS

PLACE FLEUR DE LYS: Pres de Laura Secord  
CANARDIÈRE: Centre d'achats La Canardières, boul. Sainte-Anne  
MONTMORENCY: 4080, boul. Sainte-Anne, près des chutes  
SAINT-FOY: place des Quatre-Saisons, Conception et Quatre-Saisons  
PLACE LAURIER: mail sud-ouest 26, nord, près de la Baie  
GALERIES DE LA CAPITALE: 26 rue, centre de la Baie

## Dans les garderies du Québec

# Le nouveau mode de financement ne changera rien

Le nouveau mode de financement des garderies adopté cet été par le gouvernement québécois aura des effets quasi imperceptibles sur la santé financière de ces établissements.

par PIERRE BOULET  
LE SOLEIL

Après des années d'attente et des mois de consultation ou de débats souvent virulents, il faut bien se rendre à l'évidence que la politique sur les services de garde confine au statu quo : les garderies riches et fréquentées maintien-

dront leur rythme de croisière tandis que les garderies pauvres installées en milieu défavorisé continueront de tirer le diable par la queue.

LE SOLEIL est allé vérifier sur le terrain l'impact réel de la nouvelle politique québécoise des garderies. Sise aux limites des quartiers Saint-Roch et Saint-Sauveur,

*Pomme d'Api* propose le portrait type de la garderie défavorisée, tributaire d'une clientèle au statut précaire. Au coeur de Limoilou, *Le Jardin bleu* offre quant à lui le profil de la garderie prospère alimentée par une clientèle stable et plus favorisée.

La visite des deux établissements révèle qu'en dépit de leurs

disparités, ces garderies ressentiront, toutes proportions gardées, les mêmes effets de la nouvelle formule de financement : presque rien.

Rappelons que la formule mixte de financement des garderies adoptée récemment par le gouvernement québécois prévoit une subvention annuelle fixe de

\$30,000 par établissement à laquelle s'ajoute un octroi correspondant à 30 % des revenus obtenus des parents. Les garderies du Québec se sont opposées en bloc, mais vainement, à cette formule, affirmant qu'un éventuel accroissement de leurs revenus était ainsi lié à une hausse des tarifs imposée aux parents.

Auparavant, le gouvernement accordait une subvention quotidienne de \$4.50 par place inscrite au permis de chaque établissement à laquelle s'ajoutait une subvention de logement. Les garderies privilégiaient le maintien de cette formule, à la condition que les sommes allouées soient doublées dès cette année.

## Une garderie dans un milieu défavorisé...

Fondée en 1975, la garderie *Pomme d'Api* a connu plus souvent des bas que des hauts. Serge Morin en est le coordonnateur depuis deux ans. Il admet que la nouvelle formule de financement apportera plus d'argent à l'établissement... \$12,000, plus précisément. Mais \$12,000 sur un budget annuel de \$216,000, c'est une goutte d'eau dans l'océan.

« Ça ne suffit même pas à couvrir l'augmentation de \$1 l'heure qu'on voudrait accorder à nos employés », commente-t-il. Les huit éducatrices syndiquées gagnent actuellement \$9.33 l'heure, un salaire qui n'a pas bronché depuis cinq ans si ce n'est en terme d'érosion de son pouvoir d'achat.

Pour Serge Morin, l'administration de la garderie relève du casse-tête chinois. Le profil socio-économique de la clientèle, issue d'un milieu défavorisé, explique en grande partie cette situation contraignante. « Plus de 90 % de nos clients reçoivent la subvention maximum de \$10.50 par jour pour les frais de garde de leurs enfants. » C'est dire que leurs reve-

nus équivalent au montant des prestations d'aide sociale.

La précarité financière des parents entraîne donc un roulement démesuré de la clientèle. Avec 45 places inscrites au permis, *Pomme d'Api* n'en voit pas moins passer 75 clients par année. « C'est dire qu'à peu près 40 parents abandonnent la garderie annuellement. » En dépit de cette fréquentation effrénée, l'établissement parvient à peine à maintenir son taux d'occupation réel à 75 %. Chaque départ suppose un vide à combler. « Il faut en moyenne deux semaines pour remplacer un client... deux semaines avec perte de revenus », précise Serge Morin.

Coincée par des contraintes administratives, la garderie a dû

augmenter ses tarifs quotidiens de \$1 à \$1.50, cette année, pour les faire passer à \$15.50 et \$16 par jour. En assemblée générale, les parents ont approuvé la hausse, explique le coordonnateur. Mais dans les faits, il s'en est suivi une perte massive de clientèle. Sur un tarif de \$15.50, un parent subventionné au maximum paie \$5 directement de sa poche. Une augmentation du tarif de \$1 correspond donc pour lui à un déboursé majoré de 20 %.

Dans ce contexte, les « créances non recouvrables » ont décuplé en un an à *Pomme d'Api*, pour atteindre \$4,000. Incapables de joindre les deux bouts, des clients quittent la garderie sans payer. Dans 85 % des cas, explique Serge Morin, il s'agit de bénéficiaires de l'aide sociale qui n'ont rien à saisir et qu'il serait inutile de poursuivre. Cette année, les administrateurs tentent donc d'accroître leurs contrôles de manière à prévenir ces pertes d'argent.

À ces contraintes financières

s'ajoutent des difficultés d'administration et d'encadrement liées aux caractéristiques sociales d'une clientèle défavorisée. Les enfants-problèmes et les cas de mésadaptation sont nombreux, ce qui rend encore plus lourde la tâche des éducatrices. Le *burn out* frappe régulièrement. En sept ans, le personnel de *Pomme d'Api* s'est complètement renouvelé.

Avec les \$12,000 supplémentaires que lui procure, cette année, le nouveau mode de financement des garderies, le coordonnateur de *Pomme d'Api* n'entrevoit pas faire des miracles. Les problèmes sont trop gros.

Reste une solution, explique Serge Morin : déménager la garderie dans des locaux plus vastes et plus attrayants, porter le nombre de places à 60 et aller chercher une clientèle périphérique additionnelle aux revenus plus stables. « Si on n'y parvient pas d'ici à deux ans, on va crever », conclut le coordonnateur de *Pomme d'Api*.

## ... et une autre dans un milieu favorisé

Au *Jardin bleu*, pas de commune mesure avec la garderie qui survit au jour le jour en milieu défavorisé. Après 21 ans d'existence, l'établissement est le plus ancien de la région de Québec... et l'un des plus courts. La garderie compte 77 places inscrites au permis et fonctionne constamment à pleine capacité.

En plein coeur de Limoilou, *Le Jardin bleu* trouve 60 % de sa clientèle dans le quartier. Le reste vient des villes de banlieue. La

moitié des parents ne sont admissibles à aucune subvention, leurs revenus se situant au-dessus de la moyenne.

« Nous avons une liste d'attente d'une quarantaine de noms en permanence, explique François Lantier, coordonnateur du *Jardin bleu* depuis neuf ans. La réputation dont jouit la garderie fait que les gens sont prêts à venir ici même si ça coûte plus cher qu'ailleurs. » De cette manière, les vides ne sont pas longs à combler. Si une place se libère le vendredi,

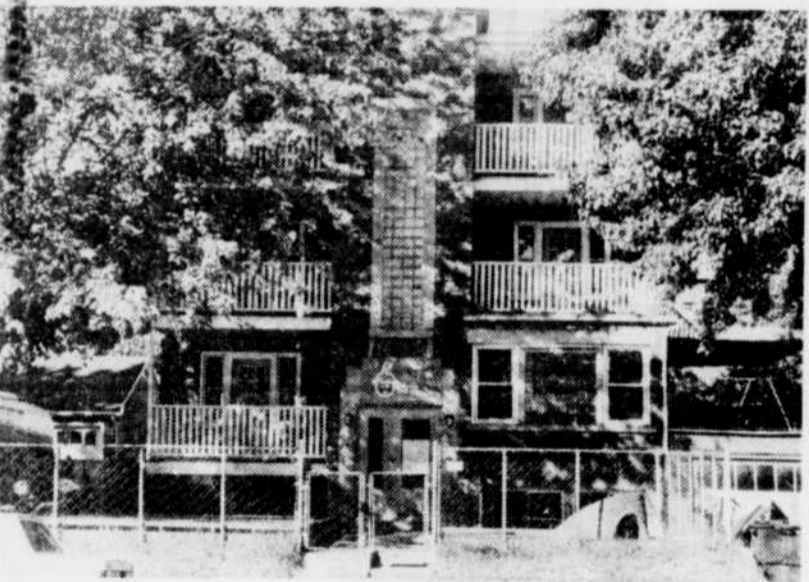
elle est reprise dès le lundi. Donc, pas de perte de revenus.

Augmenté de \$0.50 par jour en juin, le tarif quotidien du *Jardin bleu* est désormais de \$16.50. La garderie est propriétaire de l'édifice à logements qui l'abrite et qui compte, outre ses propres locaux, deux logements dont elle tire des revenus.

Suite en page suivante

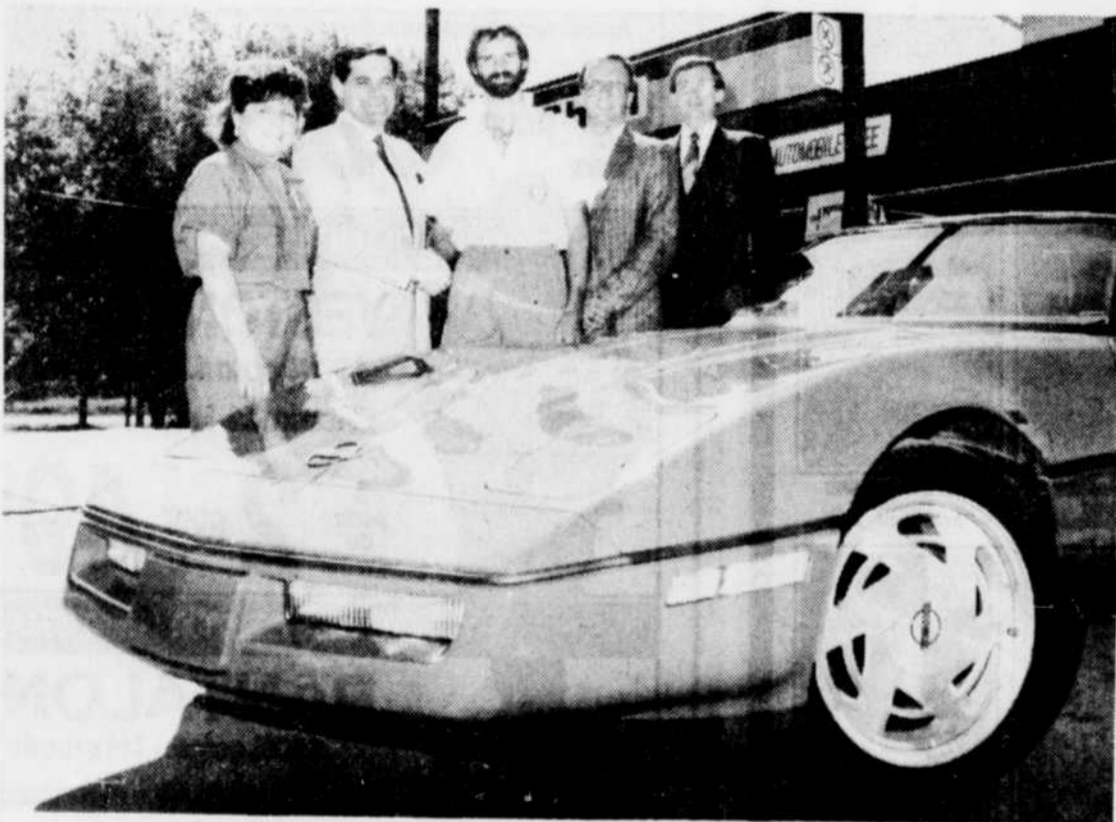


La garderie Pomme d'Api



La garderie le Jardin bleu

# Loto-Shell fait deux clients heureux dont un du Québec!



Des membres du personnel de Shell félicitent notre gagnant: (de gauche à droite) Lorraine Trottier, propriétaire de la station Shell à Saint-Zotique; André Dumais, directeur du marketing, Québec et Maritimes; Michel Campeau, l'heureux client; Claude Lajoie, gérant de territoire, district Laurentien et Robert Desmarais, directeur, ventes aux automobilistes, district Laurentien.

Michel Campeau de Saint-Zotique, au Québec, est l'heureux gagnant de l'une des cinq Corvettes 1989 du Loto-Shell.

Il reste encore TROIS autres Corvettes 1989 à gagner et aussi de nombreux autres prix:

- de l'essence gratuite pendant un an (max.: 1 000 \$);
- des téléphones en forme de Corvette;
- des prix d'essence gratuite.

**Jouez au Loto-Shell et gagnez instantanément!**

Pour participer, rien de plus simple. Avec chaque plein (min. 25 L) obtenez un billet et grattez les six cases. Et si c'était un billet gagnant...

Ne ratez pas votre chance.

Pour renseignements complets, voyez votre détaillant Shell participant du Québec, des Maritimes ou de l'Ontario.

Promotion en vigueur jusqu'au 31 juillet 1989.

Ce concours est assujéti à toutes les lois fédérales, provinciales et municipales applicables. Pour recevoir la liste des gagnants des principaux prix, faire parvenir, sur une période de six (6) mois après la date de la fin du concours, une enveloppe préaffranchie et préadressée à "Liste des gagnants du Loto-Shell", B.P. 504, Thornhill, Ontario L3T 6J7.



**Ça bouge avec Shell**

Même sans argent neuf, soutient la ministre Gagnon-Tremblay

# Il faut venir en aide aux garderies en milieu défavorisé

La ministre déléguée à la Condition féminine et responsable des services de garde, Monique Gagnon-Tremblay, dit vouloir porter une attention particulière aux garderies en milieu défavorisé. Elle n'a cependant pas d'argent neuf à investir dans ces cas particuliers.

par PIERRE BOULET  
LE SOLEIL

Dans une entrevue accordée au SOLEIL, la ministre a en effet expliqué que les \$250,000 prévus pour l'« expérimentation », dans la politique québécoise sur les services de garde, devront d'abord

être axés sur les milieux défavorisés. Il ne s'agit pas d'argent additionnel, mais bien de sommes déjà prévues pour l'année financière 1989-1990.

Mme Gagnon-Tremblay a en outre rappelé que l'Office des services de garde à l'enfance (OSGE) détient des budgets destinés à

payer des plans de redressement pour les garderies en difficulté.

La ministre n'a pas écarté la possibilité d'expérimenter de nouvelles formules de garde en milieu défavorisé. Là-dessus, elle avoue se poser des questions : « Les personnes vivant de l'aide sociale et demeurant à la maison ont-elles vraiment besoin d'envoyer leurs enfants à la garderie cinq jours par semaine ? Et d'ailleurs, la garderie est-elle la meilleure formule de garde pour ces gens-là ? »

Mme Gagnon-Tremblay n'en admet pas moins que « certains enfants dont les parents assistés vivent à la maison doivent aller en garderie pour leur mieux-être ».

Quant aux formules de rechange possibles pour les clientèles dé-

favorisées, la ministre ne semble pas en détenir de toutes faites.

Tout au plus a-t-elle fait allusion aux jardins d'enfants et aux haltes-garderies, qui tomberont bientôt sous la juridiction de la réglementation québécoise en matière de services de garde.

Mme Gagnon-Tremblay a aussi laissé entendre qu'elle s'inquiète de la gestion de certaines garderies en milieu défavorisé. « Il y a peut-être d'autres modèles à expérimenter dans ces cas-là. Quelle image veut-on donner à ces garderies ? Peut-on se permettre d'en faire des ghettos ? Une garderie, ça se gère ! »

## Mission accomplie

D'autre part, maintenant que la nouvelle politique québécoise sur les services de garde et la loi qui l'accompagne ont été adoptées, la ministre déléguée à la Condition féminine déclare mission accomplie. « Mon travail est terminé... Reste à l'OSGE d'appliquer la politique », commente Mme Gagnon-Tremblay.

La ministre n'en précise pas moins qu'elle continuera de se battre pour aller chercher plus d'argent pour les garderies.

Et au moment où le mouvement de contestation des garderies s'essouffle et prend un temps

d'arrêt, la ministre avoue sa « satisfaction du devoir accompli ».

Quant au développement des garderies commerciales (à but lucratif), contesté par l'ensemble des intervenants lors de la commission parlementaire sur les services de garde, Mme Gagnon-Tremblay affirme qu'elle le maintiendra à l'intérieur du ratio actuel. Actuellement, au Québec, on compte 72 % de garderies sans but lucratif et 28 % de garderies commerciales.

Si la ministre tient parole, il ne devrait dorénavant s'ouvrir qu'une garderie à but lucratif pour trois garderies sans but lucratif au Québec.

## Suite de la page précédente

Établissement sans but lucratif (comme Pomme d'Api d'ailleurs), Le Jardin bleu réinvestit donc tous ses revenus dans le roulement de la garderie. On est proche du grand luxe. Qu'il suffise de regarder la brochette d'activités complémentaires qu'on offre aux enfants : excursions aux pommes ou à la cabane à sucre, camping, natation, etc.

Quant aux 16 employés de la garderie, ils comptent en majorité 10 ans d'ancienneté, ce qui témoigne du climat non contraignant régnant dans l'établissement. Non syndiqués mais liés par un contrat de service, ils ont des salaires variant de \$9,58 à \$10,46 l'heure, ce qui dépasse perceptiblement la moyenne provinciale de \$8,30 dans les services de garde.

Ce contexte de quasi-abondance explique en grande partie le fait que ni les administrateurs ni les employés du Jardin bleu n'ont participé activement au mouvement de contestation amorcé par le regroupement inter-régional des garderies du Québec contre la nouvelle politique sur les services de garde : pas de journée de fermeture, pas de débrayage, pas de démission en bloc du conseil d'administration...

Tout en se disant « solidaire de l'ensemble des garderies du Québec face au nouveau mode de financement gouvernemental », le coordonnateur François Lantier admet que cette nouvelle formule ne nuit pas non plus au Jardin

bleu. Ainsi, la garderie de Limoilou retirera de l'État québécois \$23,000 de plus que l'an dernier.

Tout comme pour Pomme d'Api, ce revenu supplémentaire apparaît comme insignifiant lorsqu'on sait que le budget annuel du Jardin bleu s'élève à \$444,000.

Et c'est ici que s'affirment les subtilités de la formule mixte de financement du gouvernement. Pour une garderie défavorisée comme Pomme d'Api, c'est la partie fixe (\$30,000) de la subvention gouvernementale qui s'avère la plus déterminante dans le financement de l'établissement. Pour Le Jardin bleu, qui compte une clientèle stable et plus favorisée, la subvention gouvernementale équivalant à 30 % des revenus tirés des parents est plus intéressante. « Pour une grosse garderie comme la nôtre, la subvention de base de \$30,000 ne pèse pas lourd », commente François Lantier.

Avec l'application de la nouvelle formule de financement des garderies, Pomme d'Api a reçu \$68,600 du Québec, cette année, comparativement à \$56,650 l'an dernier. Pour sa part, Le Jardin bleu a obtenu \$119,000 au lieu des \$95,890 de l'année précédente.

Si l'on tient compte de l'importance du budget global de chaque garderie, qu'elle soit prospère ou défavorisée, le nouveau mode de financement du gouvernement ne change pas grand-chose. « Personne ne va pire ni mieux que par les années passées », conclut François Lantier.

## AVIS

14 JUILLET: RÉCEPTION POUR LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

À l'occasion de la Fête nationale et de la célébration du Bicentenaire de la Révolution française, le Consul général de France à Québec, monsieur Daniel JOUANNEAU, recevra la communauté française au Théâtre du Bois de Coulange à Sillery, le 14 juillet de 12 heures à 15 heures.

Les Françaises et les Français désireux d'y assister sont priés de bien vouloir retirer leur carton d'invitation à la Chancellerie du Consulat général, 1110, avenue des Laurentides, du lundi au vendredi, entre 9 heures et 14 heures.



Suzanne Guay-Genest  
Psychologue



Lucie Bernier  
Psychologue

## CONSEILLÈRES EN HÉBERGEMENT POUR LE 3<sup>e</sup> ÂGE

Choisir la résidence privée avec service qui répond le mieux à vos attentes n'est pas une tâche facile, ni pour le parent, ni pour les membres de sa famille.

Les psychologues GUAY-GENEST, BERNIER INC., spécialisées auprès des aîné(e)s, ont évalué pour vous plus de 100 résidences.

Une rencontre avec nos spécialistes vous permet de préciser vos besoins et d'obtenir l'aide nécessaire pour faire un choix pertinent de la résidence sans avoir à toutes les visiter.

CE SERVICE EST GRATUIT

Les honoraires sont assumés par le réseau des résidences.

GUAY-GENEST, BERNIER INC.

Psychologues

509, Grande-Allée Est, bureau 100, Québec G1R 2J5  
529-2900



CONSULTER pour mieux choisir

# L'été vidéo 8



Images d'été, facile et instantané!

a. Modèle SONY CCD-V9, toutes fonctions, série RABAIS DE 300 \$ 1 699<sup>95</sup>

b. Modèle SONY CCD-V31, zoom macro, ultra léger. RABAIS DE 100 \$ 1 399<sup>95</sup>

L'ÉTÉ... de beaux souvenirs!

GRATUIT!  
300\$

d'accessoires à l'achat de l'un de nos 25 modèles de caméras.

# La clef

LA CLEF DE SOL inc.

boul. de la Capitale  
sortie P.-Bertrand Nord  
840, Bouvier  
627-0840

2, rue Saint-Jean  
angle Salaberry  
524-8431



## ASSURATHÈQUE

Bernier, Garon, Lemay  
+ associés inc.



M. Gilles Lachance

Monsieur Gilles Bernier, président de Assurathèque Bernier, Garon, Lemay + Associés Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de monsieur Gilles Lachance à titre de spécialiste en Avantages sociaux. Monsieur Lachance qui possède plus de 25 ans d'expérience dans les domaines de l'assurance collective, des régimes enregistrés de pension et des R.E.E.R. collectifs, jouit également d'une excellente réputation dans l'industrie de l'assurance.

La compétence et le professionnalisme de monsieur Gilles Lachance permettront à ASSURATHÈQUE BERNIER, GARON, LEMAY + ASSOCIÉS INC. d'encore mieux servir sa clientèle.

8500, Henri-Bourassa, Charlesbourg G1G 4B9  
(418) 628-4125

## MAGASIN EN TREPÔT

A MEUBLEMENTS GAUDET et frères ont.

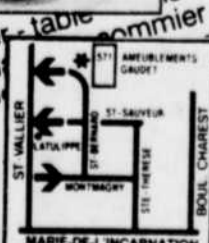
MAGNIFIQUE MOBILIER DE SALON 1 595\$

sofa et fauteuil



ACHETEZ MAINTENANT 12 versements sans intérêt\*

571, St-Bernard, Québec, 648-9441  
OUVERT LE SAMEDI



Entente sera soumise aux travailleurs de ce secteur Québec ajoute \$4 millions pour les garderies

MONTREAL — Le gouvernement du Québec accordera des sommes additionnelles de \$4 millions par année pour défrayer les coûts associés à la formation du personnel en garderies, à la mise en place d'un programme de congés de maternité et d'un régime d'assurance collective pour les travailleurs de ce secteur.

par JOHANNE LENNEVILLE de la Presse canadienne

Cette entente est intervenue le 28 juin dernier après plus d'un an de négociations entre la CSN (représentant 145 garderies) et l'Office des services de garde à l'enfance. Le gouvernement s'était engagé auprès de la Fédération des affaires sociales de la CSN à convenir d'une politique relative à ces questions, qui s'appliquera à l'ensemble des garderies syndiquées et non syndiquées.

Ces nouvelles mesures viendront améliorer les conditions de travail des travailleurs œuvrant dans les quelque 500 garderies à travers la province, et dont une grande majorité sont des femmes. La vice-présidente de la CSN, Mme Monique Simard, a reconnu hier en conférence de presse que la conclusion de cet accord constituait une bonne nouvelle pour les employés des garderies, mais a aussi admis qu'il restait encore des choses à régler dans le domaine des services de garde.

« Ce n'est pas tout dans les garderies. Toute la question des salaires reste un problème majeur », a souligné Mme Simard. Le salaire moyen des travailleurs en garderies est en moyenne de \$8,80 de l'heure. Les gens du milieu ont souvent critiqué au cours

de ces dernières années le fait que ces personnes, responsables de l'éducation de nos enfants, gagnent moins que les gardiens de zoo.

Mais pour Mme Diane Breton, responsable des négociations dans les garderies au sein de la CSN, la signature de cette politique gouvernementale en matière de formation, de congés de maternité et d'assurances était une première étape importante à franchir, avant de se lancer dans une bataille sur la rémunération.

Il reste aussi que le réseau des garderies demeure encore sous-financé, fait remarquer Mme Simard. Et la situation ne s'est pas améliorée depuis les restrictions annoncées dans le dernier budget du ministre des Finances Michael Wilson et la décision du gouvernement québécois de ne pas faire davantage pour pallier ce déficit.

\$4 millions de plus Dans le cadre de cette nouvelle entente intervenue entre les deux parties, le gouvernement québécois ajoutera un million de dollars, sur une période de trois ans, au plan de la formation et du perfectionnement du personnel. Ce montant vient compléter la subvention déjà prévue dans la Politique des services de garde à l'enfance à ce chapitre, qui prévoit une moyenne de \$1.500 par an-

Amiante : un organisme américain se propose de combattre l'interdiction

WASHINGTON — Pendant que le Québec songe à contester devant les tribunaux la décision des autorités américaines d'interdire l'amiante, le Bureau nord-américain d'information sur l'amiante décidera la semaine prochaine de la procédure à suivre pour empêcher l'entrée en vigueur des nouveaux règlements de l'Agence américaine de protection de l'environnement.

par MAURICE GIRARD de la Presse canadienne

Plus important représentant du secteur, le groupe « Asbestos Information Association of North America » procédera auparavant à l'analyse systématique des 250 pages de réglementation assortie à la décision de l'EPA (Environmental Protection Agency) de graduellement interdire, au cours des sept prochaines années, pratiquement tous les usages de l'amiante.

« Au cours des prochains jours, nous terminerons l'étude de la réglementation et nous déciderons alors si nous nous adresserons

à des délégués des syndicats de garderies se sont réunis, hier, à Montréal, pour approuver l'entente de principe. Les 23 assemblées régionales se prononcèrent sur le dossier en septembre. Selon Mme Diane Breton, il est peu probable dans ce cas-ci que les syndicats rejettent cet accord.

Rappelons qu'au cours des derniers mois, les employés en garderies ont obtenu des gains de 10 à 15 pour cent. Les délégués des syndicats de garderies se sont réunis, hier, à Montréal, pour approuver l'entente de principe. Les 23 assemblées régionales se prononcèrent sur le dossier en septembre. Selon Mme Diane Breton, il est peu probable dans ce cas-ci que les syndicats rejettent cet accord.

décus par cette décision sans fondement et injustifiée », mentionne M. Pigg en rappelant les évaluations faites des dangers de l'amiante par l'Organisation mondiale de la santé et le Bureau international du travail, qui ont adopté une position moins sévère que celle du gouvernement des États-Unis.

Selon M. Pigg, la décision américaine ne devrait pas en soi avoir de graves répercussions sur l'industrie québécoise. « Ce qui inquiète, c'est l'impact plus étendu sur les autres pays, qui pourraient suivre l'exemple des États-Unis. »

L'annonce de l'Agence américaine pour la protection de l'environnement n'a pas fait de malheureux. Hier, les groupes environnementalistes applaudissaient à la décision de Washington d'interdire l'amiante, une matière fibreuse responsable de milliers de morts annuellement dans un communiqué, l'association rappelle les tergiversations du Bureau de l'administration et du budget, sous le règne du président Ronald Reagan, qui s'était toujours objecté à une déclaration d'interdiction de l'amiante aux États-Unis. « En raison de ces délais, les travailleurs et le grand public ont continué d'être exposés à l'amiante, déjà classé comme un agent cancérigène. »

Évacuation des déchets contaminés de Saint-Basile-le-Grand Premier départ de BPC vers la G.-B. prévu d'ici au 10 août

MONTREAL — L'évacuation vers la Grande-Bretagne des déchets contaminés aux BPC de Saint-Basile-le-Grand prévoit un premier départ d'ici au 10 août, a précisé hier Michel Gagnon, sous-ministre de l'Environnement du Québec.

par PIERRE ROBERGE de la Presse canadienne

« Toutes les précautions sont prises et même plus qu'il en faut, assure M. Gagnon. Quand bien même un baril serait échappé sur le sol, il n'y a rien qui va sauter, il n'y a pas de risque d'incendie. »

« Il faut démythifier ces fameux BPC (biphényles polychlorés), en fait je crois que l'escorte des convois sera avant tout psychologique et servira à rassurer la population. »

Le transport sera fait par camion jusqu'au port, a souligné Martin Clermont, directeur général de Dynamis Envirotech, filiale de Sofati Inc. et à qui le ministre a attribué la maîtrise d'oeuvre de l'opération.

On prévoit qu'il faudra 13 convois, à raison d'un par semaine environ, pour évacuer les 62 caissons et 120 conteneurs dont les autorités ne pouvaient se débarrasser depuis l'incendie de l'entrepôt qui, le 23 août 1988, avait chassé des milliers de personnes de leur demeure.

Escortés devant et derrière, les camions prendront la route 116 (ou est situé l'entrepôt), traversant notamment Saint-Basile et Saint-Hubert, le boulevard Taschereau à Longueuil puis le pont Jacques-Cartier; on prévoit des départs à 9 h le matin ou à 14 h

en attendant de savoir quoi en faire; l'eau de pluie sur l'emplacement est récupérée et filtrée.

A une question sur Shawinigan-Sud, le sous-ministre a répondu qu'un appel d'offres sera bientôt publié en vue d'évacuer les déchets aux BPC empliés dans un hangar de cette localité de la Mauricie.

Pour le contrat de Saint-Basile, a ajouté Martin Clermont, Dynamis Envirotech a souscrit des polices d'assurance (environnement et responsabilité civile) auprès de la Lloyd's de Londres (qui assure aussi Rechem) prévoyant une couverture de \$10 millions par événement.

Dynamis, a précisé le sous-ministre, devient responsable des déchets au moment où sont rompus les sceaux des barils à Saint-Basile. La filiale de Sofati a obtenu le contrat du MEQ avec une soumission de \$7.903.000, contre \$8.7 millions par sa concurrente Sanexen-Maclarentech.

Jusqu'à ce qu'arrivent des certificats de la société britannique Rechem, assurant que « les BPC ont été incinérés jusqu'à la dernière goutte », a ajouté Michel Gagnon, le MEC va retirer 10 % de l'argent dû à Dynamis.

L'élimination des déchets toxiques offre un marché intéressant, poursuit M. Clermont. Dynamis, qui est prête à faire une soumission pour Shawinigan-Sud, est représentant exclusif de Rechem au Canada et compte prospecter tout dépôt de déchets pouvant être éliminés à Pontypool.

la VENTE Globe Trotter. Bon repos! DRIVER, fauteuil et tabouret de cuir noir. Le fauteuil est indéchirable et son dos de PVC. 569\$/499\$. Québec, Angle boul. Hamel / Henri-IV (418) 871 22 21. Lévis, St-David, 4447, boul. de la Rive-Sud (Rte 132) (418) 835 15 73.

LA SUPER VENTE DÉBUTANT SAMEDI 8 JUILLET dès 8h30 SKI boom. UN SEUL ENDROIT SEULEMENT 5830 boul. Pierre-Bertrand nord - Québec 628-5392. AUCUNE COMMANDE TÉLÉPHONIQUE. Prix en vigueur jusqu'au 1er août ou jusqu'à épuisement de la marchandise.

VÊTEMENTS DE SKI ALPIN. BOTTES de SKI ALPIN: MUNARI MKI MSI, CABER CL52 CL54, DACHSTEIN 34-34-43-44, BOOM 7999. RAICHLE PRO ROSSIGNOL #32-#35, CABER CR-65, BOOM 13999. NORDICA 88 #981-955-790, LANGE 1987 TSI, RAICHLE 1989 «RALLY», BOOM 19999. DACHSTEIN V-2-RACING-RACER LANGE, TII-TII HEAT CABER, AZZURO BOOM 22999. RAICHLE 1989 #470 89, SLALOM 89, DACHSTEIN LADY PRO 89, BOOM 29999. SKIS ALPINS: JUNIOR PERFORMANCE, Atomic Targa, Blizzard Firebird, Blizzard Avantage, Head Escort, 13999. JUNIOR, Rossignol 520, Dynastar Sports 33, Dynastar Vision, 8999. ADULTE, Dynamic pro, Atomic ASX Light, Atomic Active Lite, Dynastar Sports 77-U HP 792, 10999. Rossignol 550 gris, Blizzard Scirocco, Kneissl SP Ceramic, 15999. Atomic Team 27 CS-LS, Atomic Module HV3-SL-RS, Kastle R x 12 SGM, Atomic Bionic SL3, 29999. Dynamic UR27SL, Atomic 633-635, 36999. ENSEMBLES DE SKI ALPIN: JUNIOR, Rossignol 520, Dynastar Junior, BOTTES, Nordica NJ 125, Raichle Champ, FIXATIONS, Salomon 137, BÂTONS INCLUS, 17999. ADULTE, Dynamic Pro, Dynastar Sport, BOTTES, Munari MKI, Caber 52-54, FIXATIONS, Marker M-22, Salomon 347, BÂTONS INCLUS, 24999. SKIS, Blizzard Firebird, Atomic Targa, Atomic Supreme, Blizzard Avantage, FIXATIONS, Salomon 447, Geze G-40, Tyrolia 540, Marker M24, Tyrolia 540, 19999. SKIS, Rossignol 550 gris, Kneissl SP Ceramic, FIXATIONS, Salomon 447, Geze G-40, Marker M24, Tyrolia 540, 19999. SKIS, Blizzard Finesse Equipe, Rossignol 650 SL, K-2 99, FIXATIONS, Salomon 557, Salomon 647, Tyrolia 470, Marker M-26, 28999. SKIS, Blizzard Thermo Titanal SL-RS, Dynastar XPI, Atomic HU Carbon, Head Prestige, FIXATIONS, Tyrolia 480-490-490-RD, Marker M-36, Salomon 747, Geze G-70, 34999. LOT DE LUNETTES DE SKI UVEX OU CARRERA, 1699. LOT DE SACS, SKIS, BOTTES, VOYAGE, HEAD-FISHER-LANGE - Etc., 40%. GANTS - MITAINES AUCLAIR - PARIS GORDONI - KOMBI, 999. GANTS - MITAINES AUCLAIR - KOMBI - GORDINI, 1999. CHAPEAUX «JUNIOR» LEISURE LIDS CAPO - JUPA Lot AC 58, 999. PANTALONS K-WAY #127 NYLON JAUNE SEULEMENT, 999. T-SHIRT HANES - SCHNEIDER Lot AV1, 999. BAS SALOMON, 999.

## Résultat complet du vote au sein de la FIIQ

# Les infirmières rejettent à 78 % l'entente de principe

MONTREAL (PC) — Ainsi que le laissaient présager les résultats partiels des votes depuis une dizaine de jours, les membres de la Fédération des infirmières et infirmiers du Québec (FIIQ) ont rejeté à 78 % l'entente de principe intervenue le 22 juin dernier entre le gouvernement et le comité de négociation de la fédération.

Le vote dans les 428 unités locales se terminait hier. Les derniers ré-

sultats disponibles indiquaient que 365 établissements s'étaient prononcés sur l'entente représen-

tant un total possible de 38,339 infirmières et infirmiers. De ce nombre 17,900 se sont prévalus de leur droit de vote : 3,943 ont voté pour, 13,957 contre. La Fédération compte quelque 41,000 membres.

Le taux de participation a été de 46,7 %, ce que la direction de l'organisme considère « bon », compte tenu de la période des vacances estivales.

Dans le secteur des centres hospitaliers publics, les infirmières de 166 établissements sur une possibilité de 175 se sont prononcées sur l'entente, soit 32 pour et 134 contre. Les résultats de neuf établissements restent encore à venir.

Dans les centres locaux de services communautaires, 107 établissements sur 115 se sont prononcés : 22 pour, 85 contre.

Du côté des centres d'accueil publics, on attend encore les résultats de 38 établissements sur un total de 129. Les infirmières sont favorables à l'entente dans 36 centres et contre dans 55.

Les résultats sont beaucoup plus lents à venir dans le secteur des établissements privés conventionnés. Un seul établissement sur neuf s'est prononcé et sa réponse est négative.

# N'ÉVEILLEZ PAS LE MONSTRE QUI SOMMEILLE EN VOTRE VOISIN!



Être confortable dans votre maison toute l'année, parfaitement chauffée en hiver et agréablement climatisée en été, c'est bien beau...

Mais êtes-vous prêt à risquer la paix du voisinage pour profiter de tout ce confort ?

C'est ce qui pourrait arriver si votre thermopompe n'est pas une thermopompe Carrier.

En effet, plusieurs thermopompes sont tellement bruyantes qu'elles ne sont pas conformes aux normes de bruit édictées par certaines municipalités!

Et prenez garde, car une seule plainte de votre voisin

à votre municipalité pourrait vous forcer à entreprendre des modifications fort coûteuses!

C'est pour résoudre ce problème que Carrier a conçu la Weathermaster III, la thermopompe la plus silencieuse sur le marché.

Une thermopompe à faible niveau sonore, fiable, conçue pour vous assurer le maximum de confort dans le meilleur rapport qualité-prix.

Offerte à un prix défiant la concurrence, la thermopompe Carrier réduira considérablement votre coût de chauffage et de climatisation durant toute l'année.

La thermopompe  
la plus silencieuse.

**Carrier**

UNITED  
TECHNOLOGIES  
CARRIER  
CANADA

CARRIER CANADA LIMITÉE, 3075, BOUL. HAMEL OUEST, SUITE 109, QUÉBEC, P.Q., TÉL.: (418) 623-6804/1 800 361-1113

## Le congrès de psychiatrie termine ses travaux

MONTREAL (AFP) — L'intérêt de l'échange de l'information scientifique en français a été souligné, hier, par plusieurs participants au 87<sup>e</sup> congrès de psychiatrie et de neurologie de langue française, qui terminait ses travaux à Montréal.

Ce congrès, qui célébrait à cette occasion le 100<sup>e</sup> anniversaire de sa création, a réuni depuis lundi dernier près de 500 psychiatres et neurologues.

C'était la première fois que le congrès se tenait hors du Vieux Continent, a souligné face à l'AFP le professeur Frédéric Grunberg, président du comité d'organisation du congrès et directeur de l'enseignement à l'hôpital Louis-H. Lafontaine de Montréal.

« Si sur le plan des échanges la langue française est en perte de vitesse, a-t-il dit, il est très utile, dans le grand espace francophone, de communiquer l'information scientifique exclusivement en français ».

« L'espace francophone existe, il faut le développer », a renchéri le professeur Jean-Marie Léger, de Limoges (France), secrétaire général du congrès. « Si nous voulons garder notre spécificité de pensée, nous devons utiliser le français », a-t-il ajouté.

Le congrès s'est penché plus spécialement sur trois thèmes. Le premier, « Intelligence artificielle et psychiatrie », a été présenté par le Dr Maurice Ohayon, de Marseille (France), qui a montré les rapports entre l'informatique et les tentatives de modéliser le fonctionnement mental.

Le deuxième thème, « Psychiatrie de liaison, le concept et la réalité », portait sur la place du psychiatre dans l'hôpital général, auprès de ses collègues médecins et chirurgiens.

« Les agraphies », ou perte du mode d'expression écrite, ont également fait l'objet d'un rapport remarqué d'une équipe constituée notamment de neurologues, les Drs Pierre Morin et Fausto Viader, d'un psychologue, M. Francis Eustache, et d'une orthophoniste, Mme Jany Lambert, de Caen (France).

La journée d'aujourd'hui, après la clôture du congrès lui-même, doit être consacrée à la psychogériatrie, discipline récemment créée et traitant des questions du vieillissement de la population.

**POUR BIEN CONSTRUIRE ET RENOVER...**

Le cahier "HABITAT" du SAMEDI... un outil indispensable pour simplifier vos courbes de rénovation.

**LE SOLEIL**

ABONNEMENT: 647-3333

Pour les gens de l'extérieur, composez le numéro sans frais: 1-800-463-2362

Heures d'affaires:

Lundi au vendredi: 7h00 à 17h30

Samedi et Dimanche: 8h00 à 12h00

# Les Indiens du Canada se dotent d'une sorte d'OTAN

Neuf chefs indiens du Canada ont signé plus tôt cette semaine un traité de défense et de soutien mutuel contre les « pouvoirs étrangers », ce qui inclut le gouvernement fédéral et les divers corps policiers du pays.

par MICHEL VENNE  
de la Presse canadienne

Les signataires du traité s'engagent à se porter secours mutuellement si l'intégrité territoriale, l'indépendance politique, la sécurité de leur bande ou quelque autre de leurs droits fondamentaux sont menacés, notamment lors d'interventions policières.

Par ce traité, les chefs créent l'Alliance nord-américaine des na-

tions autochtones, une sorte d'OTAN amérindienne, dont la création a été proposée ces derniers mois par le chef des Lubicons d'Alberta, M. Bernard Ominayak.

On trouve parmi eux quelques-uns des chefs de bande les plus militants, dont les communautés ont fait les manchettes des journaux à travers le pays ces derniers mois, notamment lorsque certaines d'entre elles ont érigé des barrages routiers en appui à leurs revendications envers le gouver-

nement fédéral ou pour protester contre l'intervention de la police.

Dans les mois qui viennent, les chefs des autres bandes amérindiennes du Canada seront invités à y adhérer. Des démarches seront entreprises auprès des autochtones vivant aux États-Unis aussi pour faire de cette alliance une organisation continentale.

À ce jour, les signataires sont : Bernard Ominayak, Matthew Coon-Come (grand chef des Cris du Québec), Daniel Ashini (des Innu du Labrador), Roger Jones (de la réserve de Shawanaga) et Willard Miganobe (de Mississauga), tous deux du sud de l'Ontario, Essau J. Turner (des Cris des

Grands Rapides au Manitoba), Ron Jacques (de la réserve de Restigouche en Gaspésie), David J. Peter-Paul (de la réserve de Papineau) et Grayton Nicholas (de Massilet), tous deux du Nouveau-Brunswick.

### Se protéger de la police

Ce traité est devenu nécessaire, selon le chef Ominayak, à cause d'interventions policières comme celles survenues sur sa propre réserve l'automne passé, à Kahnawake près de Montréal l'année dernière ou aux Escoumins il y a quelques semaines.

« On ne peut éternellement rester assis et laisser l'autre partie nous démolir », a-t-il déclaré hier.

Le texte du traité réaffirme la volonté des premières nations de vivre en paix, mais qu'elles sont déterminées à protéger leur peuple, leurs terres, leur patrimoine et leur culture.

Ce traité a été signé jeudi près de Chibougamau, où les chefs s'étaient rendus pour témoigner leur solidarité aux Cris d'Oujé-Bougoumou qui bloquent un chemin forestier depuis mardi en appui à leurs revendications territoriales.

Le Cris d'Oujé-Bougoumou se sont déclarés souverains sur leur territoire le 1er juillet dernier. Ils négocient depuis quelque temps déjà avec les gouvernements fédé-

ral et provincial pour obtenir le financement de la construction de leur village et la création d'un fonds de développement économique.

Une rencontre de négociations devait avoir lieu hier soir. Le négociateur fédéral, M. Andrew Croll, devait y déposer de nouvelles offres plus généreuses de la part d'Ottawa pour la construction du village, selon des informations obtenues hier après-midi à son bureau d'Ottawa. Déjà, les deux gouvernements s'étaient engagés à investir \$19,5 millions pour la construction du village. L'impasse demeurait entière toutefois quant à la création d'un fonds de développement économique.

# VENTE "AUCUN PAIEMENT AVANT 1990"



**AUCUN VERSEMENT COMPTANT!  
AUCUN INTERET AVANT AVRIL 1990!  
AUCUN PAIEMENT AVANT MAI 1990!**



**AUCUN VERSEMENT COMPTANT!  
AUCUN INTERET AVANT AVRIL 1990!  
AUCUN PAIEMENT AVANT MAI 1990!**



**"TRÉVI CHLORE"  
CHLORE GRANULÉ  
22,7 Kg.**

**59<sup>99</sup>\$**

**ALGUECIDE FORMATS  
4L OU 8L  
12%  
2/1**

**AUCUN VERSEMENT COMPTANT!  
AUCUN INTERET AVANT 1990!  
AUCUN PAIEMENT AVANT 1990!**



**RONDELLES CHLORE STABILISÉ  
(35 rondelles de 200g ch.)**

**49<sup>99</sup>\$  
7 Kg**

**PRIME:  
Achetez 7 Kg et recevez  
GRATUITEMENT  
1 Kg**

**TOILES SOLAIRES  
18' Rég. 55.99\$ **38<sup>88</sup>\$**  
24' Rég. 83.99\$ **58<sup>88</sup>\$****

**Heures d'ouverture:** Lun. au ven.....9h. à 21h  
Samedi.....9h. à 17h  
Dimanche.....10. à 17h (pour piscines seulement)



**17 succursales pour mieux vous servir**  
Fabreville, Lavel, 515, boul. Labelle 622-9801  
Ville Lamoyne, 2500, boul. Taschereau 465-7701  
Châteauguay, 115, boul. St-Jean Baptiste 696-2210  
Saint-Léonard, 6852, Jean-Talon est. 256-7014  
Pierrefonds, 13101, boul. Gouin ouest. 620-8740  
Pontreux-Tremblay, 11800, Sherbrooke est. 640-4500  
Boucherville, 1235, Amplex 449-2411

**Nouveaux Magasins**  
**BOUCHERVILLE**  
1235 Amplex....449-2411  
**ST-LÉONARD**  
5940 Métropolitain est

**Franchises**  
Trois-Rivières, 4445, boul. Royal 373-6008  
Sherbrooke, 1597, rue Gall est. 825-1100  
St-Jovite, 1525, route 117 425-2711  
• Québec • Ottawa • Alma  
• Jonquière • Chicoutimi

**CARREFOUR PIERRE-BERTRAND 850, boul. Pierre-Bertrand, 682-9628**  
bureau 300 G1M 3K8



## Enquête anti-dumping de Revenu Canada sur certains matériaux de plastique

OTTAWA (PC) — Une enquête anti-dumping sur les matériaux de plastique utilisés pour la fabrication des ballons de football en plastique, des recouvrements de maison et des garnitures d'automobiles a été entreprise par Revenu Canada.

Le plastisol, un chlorure liquide de polyvinyle, est exporté au Canada par une entreprise américaine, Plast-O-Meric Inc.

Sternson Ltd, de Brantford, Ontario, a déposé une plainte le 6 juin dernier alléguant que la compagnie américaine fait du dumping sur le marché canadien.

Il y a dumping quand un exportateur vend ses produits au Canada à un prix inférieur à celui de son propre marché ou plus bas que son coût de production.

S'il y a preuve de dumping, Revenu Canada déposera la plainte devant le Tribunal canadien du commerce international.

## Vander Zalm menace encore de reconsidérer l'accord du lac Meech

VICTORIA (PC) — Le premier ministre de Colombie-Britannique menace de soumettre à nouveau l'accord du lac Meech à l'Assemblée législative de sa province s'il n'obtient pas, dit-il, des réponses à ses questions au moment de la Conférence des premiers ministres sur l'économie, à Ottawa, en novembre.

Bill Vander Zalm a expliqué qu'il s'interroge tout particulièrement au sujet de la clause de la « société distincte ». Il se pose plusieurs questions, surtout, a-t-il dit, depuis que Québec a eu recours à la clause dérogatoire de la Constitu-

tion pour imposer sa loi sur le français langue d'affichage.

Si le temps manque pour discuter de l'accord à la rencontre du mois de novembre, le premier ministre Brian Mulroney pourrait avoir un problème, a prévenu M. Vander Zalm.

L'Assemblée législative de sa province a adopté de bonne foi une résolution d'appui à l'accord du lac Meech, il y a un an, a poursuivi le premier ministre, qui souhaite maintenant avoir l'assurance que le Québec « n'obtiendra pas de privilèges qui seraient refusés au reste du pays ».

Dans le cas contraire, il pourrait soumettre une nouvelle motion à l'Assemblée, ou réexaminer tout le sujet de l'accord constitutionnel.

Mais M. Vander Zalm ne convoquera pas l'Assemblée législative spécialement pour débattre de l'entente du lac Meech. Il juge qu'il reste suffisamment de temps avant le délai de juin 1990 fixé par M. Mulroney pour la ratification par l'ensemble des provinces.

Le premier ministre Mulroney a décidé plus tôt cette semaine d'annuler la rencontre de septembre sur l'accord du lac Meech, préférant reporter le débat à la Conférence sur l'économie.

## Pas d'amnistie pour les réfugiés

OTTAWA (PC) — Les rumeurs selon lesquelles des milliers de revendicateurs du statut de réfugié obtiendraient une amnistie ont été fermement démenties, hier, par une porte-parole de la ministre de l'Immigration, Barbara McDougall.

CBC annonçait, jeudi soir, que le gouvernement envisageait une amnistie pour les quelque 10,000 à 25,000 revendicateurs du statut de réfugié originaires d'un des 17 pays où il y a répression politique.

Cette nouvelle « est absolument fautive », a indiqué Mme Rita Mezzanotte, secrétaire de presse de la ministre McDougall. Il n'y aura pas d'amnistie, les cas seront étudiés un par un », a-t-elle précisé.

## En Alberta

## Les francophones accusent Ottawa de contribuer à leur assimilation

EDMONTON (PC) — Un porte-parole des Franco-Albertains reproche à Ottawa de contribuer à l'assimilation des francophones de la province en refusant de faire preuve de fermeté à l'égard du gouvernement provincial.

Un an après l'adoption de la loi provinciale sur la langue, la situation des droits des 60,000 Franco-Albertains à des services dans leur langue reste bloquée, affirme le président de l'Association canadienne-française de l'Alberta, George Arès.

Cette législation faisait de l'anglais la langue officielle d'usage devant les tribunaux et à l'Assemblée législative.

M. Arès, qui accueille avec un haussement d'épaule la reconduc-

tion récente d'une entente avec Ottawa sur le financement de l'éducation en français, déclarait plus tôt cette semaine que « rien n'a changé ».

« Le gouvernement fédéral n'estime pas approprié d'exercer certaines pressions dans cette province (...) pour ouvrir la porte aux services en français. Dans ce sens, en refusant de faire le nécessaire, le gouvernement fédéral contribue à l'assimilation. »

En vertu du programme conjoint quinquennal avec l'Alberta, Ottawa assume la moitié du coût

de l'enseignement du français dans le cadre de programmes d'immersion ou d'enseignement de la langue maternelle.

M. Arès a ajouté que les Franco-Albertains auraient aimé parvenir à une entente similaire à celle conclue entre Ottawa et le gouvernement de la Saskatchewan l'été dernier.

Comme l'Alberta, la Saskatchewan a écarté le français comme langue officielle. Ottawa devait par la suite conclure une entente avec la province ouvrant la porte au contrôle de leurs écoles par les Fransaskois, à la formation linguistique des employés des tribunaux et à la traduction de certaines lois.

## la VENTE Globe Trotter



EMO, unité de rangement audio-visuel avec plateau pivotant. Noir, blanc ou gris. #K35V25  
60cm H x 64cm L x 41cm P  
#K35V25  
rég.: 179\$ / 149\$



Mélanges blanche ou noire. Tablette coulissante, 2 portes de verre et 2 tiroirs. #4248  
112cm H x 122cm L x 37cm P  
#4248  
rég.: 399\$ / 379\$



Mélanges blanche ou noire, avec tablette coulissante pour table tournante, et portes de verre. #3701  
94cm H x 52cm L x 41cm P  
#3701  
rég.: 379\$ / 169\$



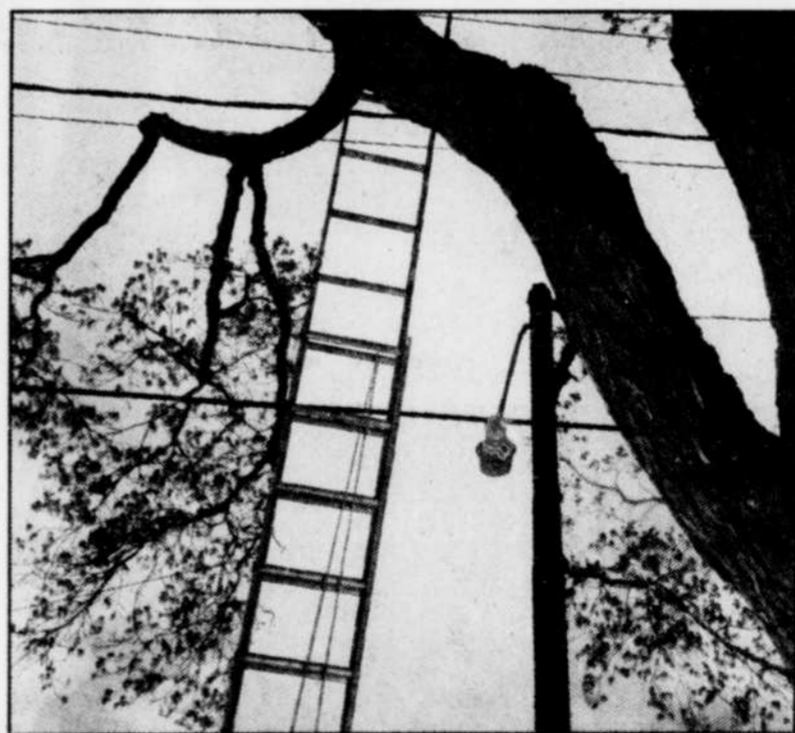
EMO, stratifié noir, blanc ou gris. Portes de verres et tiroir. #1782  
92cm H x 123cm L x 41cm P  
#1782  
rég.: 419\$ / 399\$



Québec  
Angle boul. Hamel/Henri IV  
(418) 871 22 21

Lévis, St-David  
4447, boul. De-la-rive-sud  
(rte 132)  
(418) 835 15 73

## RISQUE D'ÉLECTROCUTION



### ATTENTION, LES BRANCHES AUSSI SONT CONDUCTRICES D'ÉLECTRICITÉ!

Saviez-vous qu'une branche ou un arbre en contact avec un fil électrique constitue un risque élevé d'électrocution? C'est pourquoi il est préférable de nous contacter, au numéro de téléphone apparaissant sur votre facture d'électricité, avant d'entreprendre des travaux d'élagage près d'un réseau électrique.

D'ailleurs l'article «8» de la loi sur la Santé et la Sécurité du travail est clair: il est interdit d'effectuer des travaux d'élagage à moins de trois mètres des lignes électriques.

Avant de grimper, pensez-y!

HYDRO-QUÉBEC  
MONTMORENCY

L'ELECTRIFICACITE



À cause de scandales en cascades dans son entourage

# L'image de David Peterson ternit rapidement

OTTAWA (PC) — Il y a un mois, le premier ministre du Québec, Robert Bourassa, a reçu dans la Vieille capitale son homologue ontarien David Peterson et s'est empressé de suggérer qu'il ferait un excellent candidat à la direction du Parti libéral fédéral.

Dans l'esprit du chef de gouvernement québécois, M. Peterson, un ardent supporter de l'accord constitutionnel du lac Meech, a toutes les qualités pour succéder à John Turner et surtout, sans qu'il ne l'avoue explicitement, pour bloquer le retour de Jean Chrétien sur la scène fédérale en même temps que cette vieille attitude libérale héritée du régime de Pierre Trudeau voulant que le Québec soit constamment remis à sa place par Ottawa.

Depuis cette rencontre entre les deux chefs de gouvernements provinciaux, au cours de laquelle Robert Bourassa a pris plaisir à se faire remarquer avec son invité aux terrasses de la Grande-Allée dans le coeur de la capitale, David Peterson et son entourage politique ont perdu passablement de plumes.

Merci à Mme Patricia Starr, sympathisante et organisatrice libérale reconnue, dame patronesse de la région de Toronto, ex-présidente du Conseil canadien des femmes juives qui a été à l'origine d'attaques en règle de l'opposition conservatrice et néo-démocrate à l'Assemblée législative de l'Ontario parce qu'elle a accordé, depuis 1985, à des amis libéraux des contributions pour leur caisse électorale à même des fonds destinés à un organisme de charité.

Mme Starr avait été nommée en 1987 directrice générale de Place Ontario, un parc d'amusement de la région de Toronto, par le premier ministre Peterson. Elle a démissionné le 10 juin dernier lorsque les gestes qu'on lui reproche aujourd'hui ont commencé à défrayer les manchettes. Un mois plus tard, elle abandonnait la présidence du Conseil des femmes juives de Toronto.

George Crossman, directeur de la campagne électorale du député libéral de York Mills à l'Assemblée législative, Brad Nixon, a été parmi les premiers à admettre avoir reçu de Mme Starr un chèque de \$3,500 pour défrayer des dépenses politiques.

Après son élection, le député Nixon devenu le secrétaire parlementaire du ministre ontarien de l'Habitation, Chaviva Hosek, a approuvé une demande d'exemption de taxes d'une valeur de \$251,000 pour un projet d'habitations populaires financé par le gouvernement fédéral et dont le promoteur était le Conseil des femmes juives dirigé par Mme Starr.

Mme Starr qui devait, selon la loi, informer le ministère fédéral de l'Habitation et le Société canadienne d'hypothèque et de logement de cette faveur consentie par le gouvernement ontarien, a omis de le faire, de l'aveu du ministre canadien Alan Redway.

**Un fonds spécial**  
Un rapport de l'étude légale Goodman et Goodman de Toronto a plus tard relevé que le montant de \$251,000 en exemption de taxes est devenu un fonds spécial duquel plus de \$86,000 ont été pigés au profit d'au moins 25 politiciens libéraux provinciaux et conservateurs fédéraux et pour payer des contrats de service à des proches du régime de David Peterson.

Par ailleurs, le projet de construction de logements populaires au coût de \$10 millions a été accordé à l'entreprise Tridel Corporation, dirigée par le président du Parti libéral fédéral de l'Ontario, Elvio Delzotto.

**Près du premier ministre**  
L'entourage du premier ministre ontarien n'a pas échappé aux largesses de Mme Starr. L'Opposition à Queen's Park, siège du gouvernement, a révélé que le directeur exécutif de M. Peterson, Gordon Ashworth, avait reçu en cadeau un réfrigérateur et des tra-

te, présidée par le juge Lloyd Houlden de la Cour d'appel de l'Ontario.

Le juge pourra demander au Cabinet d'élargir son mandat. « Il pourra regarder où il veut s'il découvre autre chose », a d'ailleurs déclaré le premier ministre Peterson.

**Un dur coup**

Toutes ces révélations ont affecté le premier ministre. « J'ai l'impression d'avoir été frappé à

la tête », a-t-il dit, en apprenant que son plus fidèle conseiller, M. Ashworth, venait d'admettre sa faute et de démissionner.

Mardi, le 25 juin, la ronde des démissions et des mises à pied s'est poursuivie.

Elvio Delzotto a abandonné son poste au Conseil des arts de l'Ontario à la demande du premier ministre. Il est par contre toujours président du Parti libéral du Canada en Ontario.

Au même moment, Vince Borg, secrétaire principal de M. Peterson a demandé à Marlene Delzotto, épouse de l'entrepreneur, de remettre sa démission du poste de directeur de TV-Ontario en plus de suggérer que son beau-frère, Angelo Delzotto, abandonne un poste de directeur d'un hôpital torontois.

Plus récemment, c'est le frère du premier ministre ontarien, député libéral fédéral de la circons-

cription de Willowdale, Jim Peterson, qui a fait l'objet d'allégations embarrassantes. Les journaux torontois ont révélé qu'au cours de la dernière campagne électorale il avait bénéficié de rabais sur des contrats de locations d'automobiles et les prix de chambres d'hôtel.

Ces allégations ont cependant été démenties par l'intéressé, son agent officiel Gerry Solursh et le Vérificateur général d'élections Canada.

## GRANDE VENTE



PLUSIEURS LOTS DE VÉGÉTAUX D'EXTÉRIEUR

EN SPÉCIAL À

5.00\$ 10.00\$ 15.00\$ 20.00\$

LOTS DE PLANTES VERTES

25% SPÉCIAL DE RÉDUCTION

PROFITEZ DE NOTRE MARCHÉ AUX PUCES

ENGRAIS, POTS À FLEURS, PRODUITS DE BÉTON, ACCESSOIRES D'ARROSAGE, CERFS-VOLANTS, CLÔTURE DE BROCHE, ET BIEN D'AUTRES SPÉCIAUX !



La terre de Jardin Centre Jardin Hamel au Ph. soigneusement ajusté améliore le contenu en matière organique des sols pelouses, jardins, arbres et arbustes

LE 35 LL. SPÉCIAL REG. 2.99\$/ca. 4.99\$/3



Utilisé comme paillis décoratif l'écorce de l'est permet de réduire la présence des mauvaises herbes et de réduire l'évaporation.

SPÉCIAL REG. 9.99\$ 5.99\$

Sainte-Foy  
Halles de Sainte-Foy  
Ancienne-Lorette  
6029, boul. Hamel

Saint-David  
4800, boul. de la Rive-Sud  
Beauport  
1350, boul. des Chutes

## Je veux un "jardin Hamel"

### ARBRES

BOULEAU 1, 2, 3 TIGES

SPÉCIAL 50 %

REG.	34.99\$	17.49\$
REG.	39.99\$	19.99\$
REG.	44.99\$	22.49\$
REG.	49.99\$	24.99\$
REG.	54.99\$	27.49\$

ET DE NOMBREUX AUTRES SPÉCIAUX SUR PLACE

### ARBUSTES

POTENTILLE

SPÉCIAL 50 %

1 GAL.	REG.	9.99\$	4.99\$
2 GAL.	REG.	12.99\$	6.49\$
3 GAL.	REG.	17.99\$	8.99\$

DE MÊME QUE PLUSIEURS AUTRES ESPÈCES EN SPÉCIAL

### CONIFÈRES

CÈDRE GLOBE

SPÉCIAL 20 %

30 CM.,	REG.	14.99\$	11.99\$
40 CM.,	REG.	17.99\$	14.99\$
50 CM.,	REG.	21.99\$	17.99\$
60 CM.,	REG.	29.99\$	23.99\$

PLUSIEURS AUTRES ESPÈCES EN SPÉCIAL

Surveillez notre circulaire dans votre publi-sac de cette semaine !

ÉCOUTEZ ET PARTICIPEZ À L'ÉMISSION « LA LIGNE VERTE » ANIMÉE PAR GAËTAN HAMEL. TOUS LES SAMEDIS DE 8H30 À 10H00.



centre jardin HAMEL

CERTAINS ITEMS POURRAIENT NE PAS ÊTRE DISPONIBLES AU MOMENT DE VOTRE VISITE. DATE LIMITE DE FIN DE PROMOTION : 16 JUILLET 1989

## FAITES LA VAGUE !

LA NOUVELLE PISCINE À VAGUES !

Des vagues de 4 pieds 1/2.  
1 fois 1/2 la glace du Colisée.  
2.5 millions de litres d'eau.

LE FUN AU MAXIMUM !

Village des Sports

Le Récreocentre de Québec



### Deux chalutiers saisis: protestation d'Ottawa

WASHINGTON (AP) — Le Canada a protesté hier auprès du département d'État américain en exigeant la libération des deux chalutiers canadiens saisis par les garde-côtes américains dans des eaux revendiquées par les États-Unis au sud-est de l'Alaska.

Le porte-parole du département d'État Richard Boucher a souligné que les deux bateaux avaient été arrêtés par les garde-côtes mercredi « dans des eaux territoriales américaines », ajoutant que l'équipage serait jugé pour pêche il-

legale. Les États-Unis et le Canada ne parviennent pas à se mettre d'accord sur la limitation des zones de pêche dans la région comprise entre le sud-est de l'Alaska et les îles canadiennes de la Reine Charlotte. Leurs premières négociations remontent pourtant à 1903.

### Amtrack reprendra la liaison entre Montréal et Washington le 18 juillet

TORONTO (PC) — Alors que les trains de passagers sont en péril au Canada, une filiale américaine des Chemins de fer nationaux (CN) envisage de remettre en service une liaison vers Montréal.

Amtrack, le service américain de trains de passagers, reprendra la liaison de nuit entre Washington et Montréal, le 18 juillet, grâce à l'acquisition, par le Chemin de fer central du Vermont, une filiale du CN, de voies ferrées pour une

somme de \$2.37 millions.

Les coûts de réfection de la voie ferrée seront défrayés à parts égales entre l'État du Vermont et la compagnie ferroviaire, qui profiteront également d'une subvention de \$5 millions US du gouvernement américain.

Cette décision nous « met dans l'embarras », estime Guy Chartrand, président au Québec du groupe de pression Transport 2000.

« Pendant qu'au Canada nous enlevons les voies ferrées, les Américains nous montrent comment agir en rétablissant le service avec Montréal », a-t-il ajouté.

Le service entre Washington et Montréal, surnommé « Montrealer », avait été abandonné en 1987.

Le porte-parole d'Amtrack, M. Clifford Black, estime à environ 100,000 par année le nombre de passagers qui empruntent le « Montrealer ». Ce service ferroviaire emprunte des voies à travers le Québec, le Maryland, le Delaware, la Pennsylvanie, le New Jersey, New York, le Connecticut, le Massachusetts et le Vermont.

Le tarif du trajet d'une durée de 18 heures sera de \$115 Can. avec une option « couchette » à \$132 Can.

### Réseaux d'appareils d'écoute dans le fond de l'Arctique

YELLOWKNIFE, T. N.-O. (PC) — L'installation d'appareils acoustiques capables d'enregistrer les bruits faits par les sous-marins étrangers dans l'océan Arctique est une suggestion qu'étudie actuellement le ministère de la Défense pour renforcer la protection des territoires septentrionaux du Canada.

Le brigadier-général Patrick O'Donnell, commandant des Forces armées pour la région nord, a affirmé que le ministère évaluait un tel projet prévoyant la mise en place, au coût de \$50 millions, de trois réseaux d'appareils d'écoute au fond de l'océan Arctique.

Ces appareils, qui seraient placés sur les routes accessibles aux sous-marins sous la calotte arctique, pourraient capter le bruit fait par n'importe quel objet en mouvement ou le son d'un moteur de sous-marin.

Ce projet comblerait l'insuffisance de sécurité entraînée par

l'abandon du projet d'achat de sous-marins à propulsion nucléaire annoncé dans le dernier budget fédéral, a précisé jeudi le général O'Donnell, au cours d'une interview.

Le capitaine Don Roy, porte-parole du ministère de la Défense à Ottawa, a déclaré hier que le gouvernement fédéral avait le choix entre plusieurs suggestions pour améliorer notre défense au nord.

Le mois dernier, le ministre de la Défense, M. Bill McKnight, avait annoncé qu'Ottawa dépenserait \$265 millions pour l'achat d'appareils de surveillance de l'Arctique.

**ÉVÈNEMENT SPÉCIAL** **FUTON 7 CIEL** **DU 3 AU 15 JUILLET**

# Vente 20%

**Faites vite! quantité limitée**

de rabais sur le prix régulier de toute la marchandise en magasin

MONTREAL 5160, rue St-Denis 277-9385 | MONTREAL 1638, rue Sherbrooke O. 937-2253 | LAVAL 103, boul. de la Concorde O. 669-7887 | LONGUEUIL 1505, rue Ste-Hélène 677-8041 | POINTE-CLAIRE Terrarium Plaza boul. Hymus 694-1670 | QUEBEC Place des 4 Bourgeois 999, rue de Bourgogne 653-3153 | ST-JEROME 527, rue St-Georges 432-8018

## Non! "Y'A PAS D'ERREUR"

**BERLINE OPTIMA LS 88** **ET NOTRE ISUZU I MARK 88**

**8975\$** \* Tout compris **8989\$** \* Tout compris

**REMISE DE 2500\$ INCLUSE**

RENSEIGNEZ-VOUS SUR LA REMISE ADDITIONNELLE DE 500\$ POUR DIPLOMÉS

Bien des gens pourraient nous téléphoner pour vérifier s'il y a erreur. **VENEZ PLUTÔT CONSTATER!!!**

**PASSEPORT RIVE-SUD** 4585, boul. Rive-Sud (649 Route 132) Saint-David, Cte Lévis (418) 835-1888

**PASSEPORT AUTOMOBILES INTERNATIONALES** FINANCEMENT GMAC

**VERRES DE CONTACT**

**CLINIQUE D'OPHTALMOLOGIE RICHARD**

Gaétan Richard, md FRCS(C)

1045, CHEMIN STE-FOY QUEBEC FACE HÔPITAL ST-SACREMENT 683-4450

**Dr J.A. Charland** CHIROPATICIEN

**CENTRE-VILLE DE QUÉBEC** depuis 1953

STATIONNEMENT GRATUIT (418) 524-8800

**NOUVELLE ADRESSE** clinique située:

**CENTRE CHIROPATRIQUE DE QUÉBEC** 410, boul. Charest Est, 2e étage, bureau 206 (Les Galeries du Syndicat, en haut de la pharmacie Lippens)

# LA PLUS GROSSE VENTE DE SKI jamais vue à QUÉBEC

## DÈS JEUDI LA SKI

**PLUSIEURS FABRICANTS Y SERONT AVEC LEUR INVENTAIRE ET LEURS SPÉCIALISTES!**

ATOMIC • NORDICA • FISCHER • HEAD • RAICHLÉ • ELAN • DYNASTAR • TYROLIA • DYNAMIC • DYNAFIT • MARKER • KNEISL •

Dans Lotbinière

# La rénovation du moulin du Portage se poursuivra cet été

LOTBINIÈRE — La rénovation du moulin du Portage, un joyau du patrimoine dans la municipalité de Lotbinière, sera poursuivie avec ardeur, cet été, grâce à plusieurs subventions et surtout à la détermination d'un organisme bénévole qui veut en faire un lieu d'animation culturelle et une attraction touristique.

par GILLES PEPIN  
LE SOLEIL

La présidente de la Corporation des Amis du moulin du Portage, Mme Francine Lemay, était fière, cette semaine, d'annoncer au SOLEIL que les travaux reprendront lundi et se poursuivront jusqu'à la fin d'octobre. L'ouvrage principal consistera à redonner un beau toit neuf à cet ancien moulin à farine, dont le chantier de restauration dure sans relâche depuis 1982.

En mai 1988, on y avait déjà investi \$300,000. On avait même commencé à y présenter des spectacles et à recevoir des touristes, quand un incendie vint accidentellement tout briser.

La centaine d'amis du patrimoine que dirige Mme Lemay, malgré le désarroi du moment, refusent d'abandonner. Mais seuls les épais murs en pierre restaient

de ce bâtiment qui avait été classé par le ministère des Affaires culturelles, en 1963.

Ce monument historique, mesurant 90 pieds sur 40, mérite d'être sauvé, insiste encore Mme Lemay, qui a toujours l'enthousiasme qu'elle affichait en 1981, lorsqu'elle fondait la corporation. Le moulin, qui avait été érigé par Eustache G. de Lotbinière, en 1817, a été fermé dans les années 50; c'était le dernier moulin à aube dans la province.

L'endroit où il est situé, dans la petite route du Vieux-Moulin, entre les villages de Leclercville et de Lotbinière, offre un panorama exceptionnel, dans une presqu'île ceinturée par la rivière du Chêne.

**Un toit neuf**

Dès l'été dernier, le groupe de Francine Lemay réussit à convaincre le ministère d'y affecter une somme de \$80,000 pour un premier travail de sauvetage. Les murs ont pu être restaurés et de

nouveaux cadres en bois ont été installés, sans fenêtre ni porte. Mme Lemay eut du mal à se résigner à laisser le chantier passer l'hiver sans abri.

Après d'insistantes demandes, la société des Amis du moulin du Portage dispose, actuellement, d'une bonne centaine de milliers de dollars: \$20,000 de la MRC de Lotbinière, \$10,000 de la municipalité, \$41,000 du ministère des Affaires municipales et \$15,000 du gouvernement fédéral, celui-ci ayant en plus accepté de payer les salaires de six ouvriers pendant quatre mois.

À partir de la semaine prochaine, le chantier va être très animé. L'architecte Roger Gingras surveillera pour que la reconstitution soit réussie comme à l'origine. Aussitôt que le toit sera reconstruit, on souhaite entreprendre la refaçon du plancher avant l'hiver.

Les ambitions ne manquent pas. Il y a même un projet de \$760,000 qui a été préparé pour la conférence socio-économique de la région Chaudière-Appalaches, devant être tenue à Saint-Georges, dans quelques mois.



La Corporation des Amis du moulin du Portage veut faire de ce site un lieu d'animation culturelle et une attraction touristique.

**Meubles Pascal**

**DEUX OFFRES D'ÉTÉ DE MEUBLES PASCAL**

## CHAUD ET SONY



**28" STÉRÉO TRINITRON**

- A/V entrée/sortie
- 450 lignes de résolution

Régulier: \$1499.00  
**Vente: \$1299.00**

**ÉCONOMISEZ \$200.**

Quantité limitée



**28" XBR STÉRÉO TRINITRON**

- 3 A/V entrée/sortie
- Connecteur S-vidéo pour plus de 550 lignes de résolution

Régulier: \$1899.00  
**Vente: \$1699.00**

**ÉCONOMISEZ \$200.**

Quantité limitée

BON! SUPPORT EST GRATUIT!

**Pascal**  
Place Laurier  
2700, boul. Laurier  
659-4816

La belle vie

**Les écoles ÉDITH SEREI**  
*vous offrent des*

## COURS INTENSIFS D'ESTHÉTIQUE, DE SOINS DU CORPS ET D'ÉPILATION

*Une carrière de prestige avec une mise de fonds abordable*



Vous apprendrez les techniques modernes que seules les écoles Edith Serei peuvent vous offrir.

COURS DU JOUR:	Esthétique	Début 5 sept.
	Épilation	7 août
	Soins du corps	5 sept.
COURS DU SOIR:	Esthétique	11 sept.
	Épilation	11 sept.
	Soins du corps	11 sept.

**UN DIPLÔME ÉDITH SEREI VOTRE GÂGE DE SUCCÈS**

*Pour prendre rendez-vous et obtenir notre brochure gratuitement, composez le*

## 522-0134

ou venez nous visiter au

**839, St-Joseph Est, QC, G1K 3C8**

Permis du ministère de l'Éducation du Québec et de l'Ontario

CULTURE PERSONNELLE - FORMATION D'APPOINT

## le manoir MANRÈSE



**RÉSIDENCE POUR LES RETRAITÉS**  
CONFORT • SÉCURITÉ • BIEN-ÊTRE  
MAGNIFIQUE VUE SUR LES LAURENTIDES

**STUDIOS DISPONIBLES**  
SUR DEMANDE  
2 REPAS PAR JOUR ET  
ENTRETIEN MÉNAGER INCLUS  
À PRIX TRÈS COMPÉTITIFS!

- un choix de studios, 3 1/2 et 4 1/2 (semi-meublés)
- surveillance vidéo aux portes principales
- infirmières 24 heures/jour
- service de pastorale
- minibus
- activités sociales
- salle à manger (repas facultatifs)

- balcons individuels
- piscine intérieure
- salon de coiffure
- accommodation
- médecin, podiatre
- salons pour les loisirs et la détente
- bibliothèque
- service bancaire par la caisse populaire Belvédère

Heures d'ouverture:  
du lundi au vendredi de 10 heures à 17 heures  
les samedis et dimanches de 13 heures à 17 heures  
Bureau de location:  
700, avenue Murray, Québec  
Tél.: 683-6438

Venez visiter nos appartements modèles

**le manoir MANRÈSE**

1,500,000\$

FOUR

D'INVENTAIRE

SURVEILLEZ NOS ANNONCES DE MERCREDI

UN SEUL ENDROIT

**PATINOIRE INTÉRIEURE**

**LES GALERIES DE LA CAPITALE**

**sports experts**

# Coup de Soleil sur les PRIX!



**79**  
ou 4<sup>69</sup> la caisse de 6





**888**  
AU CHOIX

**NAYA**  
Eau de source naturelle  
1.5 L

**Personnelle**  
ULTRA  
Couches jetables  
28, 32, 44, 60



**139**  
\* AU CHOIX

Draguées de réglisse torsadées à la réglisse ou aux fraises

**CLORETS**  
Rince-bouche, 750 ml

**459**

Offre de remboursement postal de 50%  
Votre prix **229**  
après remboursement postal  
Voir détails sur l'emballage



**.99**

**BABY'S OWN**  
Savon pour bébés  
• 2 x 120 g  
ou  
• 3 x 75 g  
AU CHOIX



**169**

**BRECK**  
Shampooing  
400 ml  
AU CHOIX



**299**

**Personnelle**  
100 Pansements de plastique  
stériles



**299**  
\* AU CHOIX

**Personnelle**  
Lames à raser jumellées ou pivotantes, 10



**59**

• Ultra Rich 50 ml  
• Personnelle 50 ml  
• Klorane 30 ml  
AU CHOIX



**99**

• Crest Tube 50 ml  
• Uni-sec 15 ml  
• Soft & Dri 25 g  
• Right Guard 25 g  
• Studio Line 50 g  
• Flex 2 x 50 ml  
AU CHOIX



**299**

**Personnelle**  
Pansements de plastique 100



**579**

**OZONOL**  
ONGUENT  
Onguent pour premiers soins  
60 g

**ÉCONOMISEZ 50¢**

À l'achat de tampons PLAYTEX, régulier et super x 30 ou plus x 28.

**479**  
AU CHOIX AVEC COUPON

SANS COUPON **529**

Playtex tampons portables réguliers **239**

**ÉCONOMISEZ 60¢**

À l'achat de serviettes hygiéniques Maxi STAYFREE format 26 ou 30.

**339**  
AU CHOIX AVEC COUPON

SANS COUPON **399**

**CANCER 10% DE RABAIS**

Bénéficiez d'un **escompte** de 10% à l'achat d'un produit au comptoir cosmétiques Jean Coutu. Présentez ce coupon et une carte d'identité indiquant votre date de naissance.

\* escompte non valide sur les spéciaux. Limite 1 coupon par client.

Nom du client /  
Date de naissance /  
Produit(s) acheté(s) /  
Succ. \$

Coupon valide jusqu'au 29 juillet 1989

**JUMBO**  
JUSQU'À **37%** PLUS GRAND  
**PRIX SUPER ESCOMPTE**

**397\$** 12 POSES COULEURS  
**547\$** 15 POSES COULEURS  
**797\$** 24 POSES COULEURS  
**1197\$** 36 POSES COULEURS


**PHOTO**

**Spécial photothèque**

Nouveau concept de rangement pratique qui peut être utilisé comme cadre

**199**

À l'intérieur Plus de 18\$ de coupons rabais



**699**  
\* AU CHOIX

**KODAK**  
Films couleurs  
GA135-24-2  
GB110-24-2  
CVR Disc 15-2



**339**  
\* AU CHOIX

**DURACELL**  
Piles alcalines  
AA-4, D-2,  
C-2, 9V-1



**229**

**LA PARISIENNE**  
Assouplisseur liquide  
3.6 L



**129**

**LA PARISIENNE**  
Eau de javel  
3.6 L



**259**

**SAULAR**  
Litière pour chats  
4 Kg



**6/219**  
\* AU CHOIX AVEC COUPON

**Mille Mew**  
Nourriture pour chats  
MLLE MEW, 170 g

On trouve de tout... même un ami

# JEAN COUTU

\* Limite 3 par client

\* Valide du 9 juillet au 15 juillet 89

Québec • 2090, boul. Ste Anne • 5, Marie de l'Incarnation • St-Georges de Beauce • Charlesbourg • Beauport • Ste-Foy • Ste-Anne-de-Beaupré • Lévis • Montmagny • Riv.-du-Loup  
 • 999, av. Cartier • Carrefour Les Saules • Carrefour Neufchâtel • • 8940, boul. Henri-Bourassa • Beauport • Quatre Bourgeois • • 24, Charles A. Cadieux • • 75, Taché o. • • 240, Lafontaine

Nous nous réservons le droit de limiter les quantités. Spéciaux valides au comptoir seulement. Si un article venait à manquer dans une succursale, n'hésitez pas à demander un bon de garantie de prix "Mille Excuses". Le texte prévaut en tout temps, illustrations à titre indicatif seulement. Mille excuses, la loi nous défend de vendre certains produits identifiés par une étiquette vert lime dans nos succursales, lundi, mardi, mercredi après 18h, jeudi, vendredi après 21h30, samedi après 17h et le dimanche, sauf Ontario et Nouveau-Brunswick. Pas de vente aux marchands.



## Dépollution des terres du Vieux-Port de Chicoutimi L'Environnement ne voit pas là matière pour une audience publique

CHICOUTIMI (PC) — Les fonctionnaires du ministère de l'Environnement du Québec, semblent persuadés qu'il n'y a pas matière à tenir une audience publique dans le cas de l'entreposage des terres contaminées du Vieux-Port de Chicoutimi sur un emplacement du rang Saint-Martin en vue de les dépolluer.

## Un suspect blessé lors d'une saisie de drogue

SAINT-CÉSAIRE (PC) — Une saisie de drogue a mal tourné, hier matin, à Saint-Césaire, près de Granby, quand un des suspects a été atteint par un coup de feu tiré par un des policiers.

La victime, qui a reçu le projectile au thorax, repose au Centre hospitalier de Granby, dans un état stable. On ne craint pas pour sa vie, a-t-on appris de source policière. Son identité, de même que celles de quatre autres personnes appréhendées dans le logement, n'a pas été divulguée par la Sûreté du Québec, responsable de cette affaire.

L'escouade des drogues de la SQ de Montréal, secondée par le Groupe d'intervention (GI) du même corps policier, a envahi un logement situé dans un immeuble

de la route 112, vers 5 h 30 hier matin.

Quatre hommes et une femme se trouvaient alors dans le logement. Lors de l'irruption des forces de l'ordre, un des hommes, âgé de 26 ans, « a bondi sur un des policiers du GI et un coup de feu est parti accidentellement », selon un communiqué émis en après-midi par le service des communications de la SQ.

Quelques secondes plus tard, trois des hommes se retrouvaient à plat ventre sur le gazon, menottés, et le quatrième gisait dans la cuisine.

Interrogé hier à ce sujet, le biologiste Michel Beaulieu, également spécialisé dans la réhabilitation des sols, soutient que, s'il s'agissait d'élimination et de traitement de déchets dangereux, ce serait différent. « Dans le cas des terres du Vieux-Port de Chicoutimi, il s'agit de sols contaminés par suite d'activités industrielles », rappelle le biologiste d'Environnement-Québec.

M. Beaulieu soutient que le projet est tellement situé dans le temps (soit de quatre à cinq mois pour le traitement des sols contaminés aux hydrocarbures réalisé par biodégradation ou par aération), qu'il ne faut pas lui donner plus d'ampleur qu'il en a.

« Sans compter, a-t-il précisé, que le terrain sera ensuite remis dans son état naturel. » Michel Beaulieu soutient que les normes imposées pour ce projet de dépollution sont à peu de chose près celles qui seraient utilisées s'il s'agissait d'élimination permanente.

« Pourtant, il s'agit de sols contaminés et non pas de déchets dangereux », enchaîne le porte-parole.

## la VENTE Globe Trotter



Les causeuses ou sofa FASHION, 100% coton. Gris, rose, imprimé menthe et pêche ou aqua et rose. (Jusqu'à épuisement de la marchandise)

Causeuse 2 places  
849\$ / 629\$

Causeuse 2 places 1/2  
919\$ / 829\$

Sofa 3 places  
1 029\$ / 889\$

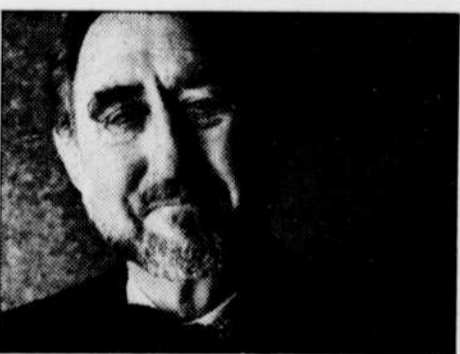
Profitez de 90 jours sans intérêts, avec la carte Zip.



Québec  
Angle boul. Hamel/Henri IV  
(418) 871 22 21

Lévis, St-David  
4447, boul. De-la-rive-sud (rte 132)  
(418) 835 15 73

# LES ABONNÉS DE BELL CANADA RECEVRONT AUTOMATIQUEMENT UN CRÉDIT SUR LEUR COMPTE.



## À QUELQUES EXCEPTIONS PRÈS.



Conformément au jugement de la Cour suprême du 22 juin 1989 en faveur du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, Bell Canada accordera à ses abonnés un crédit forfaitaire totalisant 206 millions de dollars plus l'intérêt. Ce crédit équivaut à environ deux mois de service téléphonique de base local, par abonné.

### ÊTES-VOUS ADMISSIBLE ?

OUI. Vous êtes admissible si vous étiez abonné(e) au service téléphonique d'affaires ou de résidence\* de Bell Canada le 14 octobre 1986, au Québec, en Ontario ou dans les localités des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada.

NON. Si vous avez souscrit au service téléphonique de Bell Canada après le 14 octobre 1986, ou si vous n'étiez pas abonné(e) à un service admissible\* le 14 octobre 1986, vous n'avez pas droit au crédit forfaitaire.

\*Les services locaux suivants sont admissibles : services résidentiel et d'affaires de ligne individuelle, à deux ou à quatre abonnés; ligne principale de PBX; ligne centrex; ligne perfectionnée de circonscription; service radiotéléphonique de circonscription; service de réseau dépendant et service de ligne d'accès aux services informatiques.

### DEVEZ-VOUS NOUS APPELER ?

NON. Si vous n'avez pas déménagé ou n'avez déménagé qu'une seule fois depuis le 14 octobre 1986, vous n'avez rien à faire. Votre crédit forfaitaire vous sera accordé automatiquement, le plus tôt possible d'ici au 19 septembre 1989.

OUI. Si vous avez déménagé plus d'une fois depuis le 14 octobre 1986, nous aurons peut-être de la difficulté à associer votre service admissible à votre adresse actuelle. Nous vous prions de nous appeler pour nous informer de votre adresse actuelle.

### UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE SPÉCIAL

Nous avons mis sur pied une ligne téléphonique spéciale pour que vous puissiez nous fournir votre

adresse. Cette ligne est accessible du lundi au vendredi, de 9 h à 21 h.

Appelez-nous sans frais: au 1 800 363-2971, si vous habitez au Québec ou dans les régions des Territoires du Nord-Ouest desservies par Bell Canada le 14 octobre 1986; ou au 1 800 668-9220, si vous habitez en Ontario.

Nous prenons toutes les mesures nécessaires pour vous accorder votre crédit dans les plus brefs délais. Merci de votre patience et de votre collaboration.

# Bell



Pour ajouter à la controverse entourant Barbara Dodd, qui tente d'obtenir le droit de se faire avorter, un ami antérieur de la jeune femme, Christen Mucciato (ci-haut) a déclaré, hier, qu'il pourrait être le véritable père de l'enfant et que si la mère souhaitait un avortement, elle devrait pouvoir l'obtenir.

## Avortement : plusieurs groupes se rallient derrière Barbara Dodd

TORONTO (PC) — Plusieurs groupes d'appui aux personnes sourdes se sont ralliés derrière Barbara Dodd, hier, pour l'appuyer dans sa tentative de faire casser l'injonction qui lui interdit de se faire avorter.

L'avocat de Mme Dodd, Clayton Ruby, a interjeté appel, hier, en Cour suprême de l'Ontario, celle-là même qui a accordé l'injonction à l'ami de Barbara. Celui-ci veut qu'elle poursuive sa grossesse même si elle doit élever seule l'enfant.

L'ami de la jeune femme de 22 ans, Gregory Murphy, a déposé sa requête en injonction le 30 juin et Barbara Dodd en a été avisée le même jour. Le juge a rendu sa décision le 4 juillet.

Mais l'Association canadienne des personnes sourdes, qui a sollicité le statut d'intervenant au nom de Mme Dodd pour la procédure d'appel, a soutenu hier en conférence de presse que cette dernière ne s'est pas présentée en cour pour contester la requête en injonction parce qu'elle n'avait pas réalisé ce que tout cela signifiait et qu'elle ne connaissait pas ses droits.

On l'a privée de son droit d'être entendue et de se défendre, ont ainsi affirmé, hier, le groupe canadien ainsi que l'Association ontarienne des personnes sourdes, la Société canadienne de l'ouïe et Dawn Canada, un réseau de femmes handicapées.

La cour n'a pas tenu compte des facteurs culturels qui limitent l'information à laquelle les handicapés auditifs ont accès au sujet du système judiciaire et leur compréhension des pratiques judiciaires, a fait valoir l'association.

Selon celle-ci, le tribunal a pris pour acquis que Mme Dodd comprenait la situation et en a déduit qu'elle avait délibérément évité de se conformer aux ordres du tribunal.

L'ami de Barbara Dodd, Gregory, qui est âgé de 23 ans, est également handicapé auditif, mais jouit d'un niveau d'éducation supérieur, soutiennent les partisans de la jeune femme.

### Développements connexes au Manitoba

Des développements survenus dans une autre province, jeudi, sont venus ajouter de l'eau au moulin des partisans de la jeune femme, alors qu'un tribunal de Winnipeg rejetait la requête d'un homme qui tentait lui aussi d'empêcher son ex-amie de se faire avorter.

Contrairement au jugement rendu dans le cas de Barbara Dodd, le juge Aubrey Hirschfield a motivé sa décision en déclarant : « Nous n'avons pas au Canada, aujourd'hui, de loi stipulant qu'un avortement est un acte criminel ». Il a ajouté que la femme avait un droit absolu au contrôle de son propre corps et par conséquent, le droit d'obtenir un avortement.

Voyant que sa requête était rejetée, l'homme s'est alors précipité à l'hôpital, où il a lui-même tenté de dissuader, en vain, son ex-amie de subir un avortement. L'intervention a été pratiquée une demi-heure après la décision du juge Hirschfield.

Aucune date n'a été fixée pour l'audition de l'appel de Barbara Dodd.

## Procès pour le meurtre de Claude Péloquin

# Le troisième témoin clé de la Couronne doit débiller ses antécédents judiciaires

À 11 ans, l'auteur de la tentative de meurtre sur le détenu Alain Tanguay a commencé sa « carrière criminelle ». En un an, il était condamné pour évasion de garde légale, vol de voiture, prostitution et possession d'arme à feu. En 1987, cette « carrière » a culminé avec le meurtre de la fille du consul de France à Montréal.

par RICHARD HÉNAULT  
LE SOLEIL

La troisième semaine du procès des détenus Robert Peruta, Carl Brouillette et James Lawrence Verner, accusés du meurtre de Claude Péloquin survenu le 20 mars au pénitencier de Donnacoma, a pris fin hier. En présence du jury de 12 femmes, qui fut somme toute assez brève, le troisième témoin clé de la Couronne a commencé à être contre-interrogé par les procureurs de la défense.

Après avoir réglé une question de droit avec les avocats, le juge Gaston Desjardins a dû commencer la journée par des directives aux jurées. La journée de jeudi s'étant terminée par une déclaration du témoin selon laquelle l'ac-

cusé Peruta est un « partenaire des Hell's », le président du tribunal a avisé les membres du jury qu'elles ne devaient considérer ce qu'elles avaient entendu que comme un nom.

« Un nom, c'est un nom, a dit le juge, et rien d'autre. Il ne signifie absolument rien à moins que la preuve n'en révèle davantage. Pour le moment, il s'agit seulement d'un nom, et vous, vous ne devez tenir compte que de la preuve. »

Par la suite, Me Jean Asselin, l'avocat de Verner, a fait énumérer au témoin la liste de ses antécédents judiciaires. Entre 1982 et 1986, moment où il a commencé à s'injecter de la cocaïne, il a été condamné chaque année, en Chambre de la jeunesse, pour divers délits allant d'évasion à vols,

séquestration et agression sexuelle.

Appelé à expliquer pourquoi il vient aujourd'hui témoigner pour le ministère public, le jeune homme de 19 ans, qui a été condamné à perpétuité pour meurtre, n'a pu réprimer quelques larmes. « C'est la seule façon pour moi de me sortir de la vie de crime, a-t-il auparavant articulé avec difficulté, des sanglots dans la voix. Ça me place au pied du mur... »

### Des regrets

Il a affirmé regretter amèrement les crimes qu'il a commis jusqu'à maintenant, notamment le viol survenu en 1986 que Me Martin Tremblay, l'avocat de Brouillette, lui a demandé de décrire. « On s'en souvient très longtemps... », a commenté le témoin.

Quinze ou 16 mois plus tard, cependant, il tua une jeune fille de 20 ans, a fait remarquer l'avocat. « Ce n'était pas dans le but de continuer à agresser d'autres femmes », a-t-il répliqué.

Au sujet de sa tentative de meurtre sur le détenu Alain Tan-

guay survenue une heure avant le meurtre de Péloquin, le témoin a assuré éprouver autant de regrets. Cette agression, a-t-il dit, lui a paru durer « une éternité ».

### Le cerveau via l'oeil

Il a aussi répété que Brouillette lui a donné des « trucs » pour « aller au cerveau en passant par l'oeil ». En termes clairs, il s'agissait de crever l'oeil de la victime, ce qui fut fait le 20 mars.

Quelques questions ont également porté sur ses relations avec l'accusé Verner. Le témoin le percevait comme un ennemi des deux autres accusés. Il était d'ailleurs détesté de tous au pénitencier, a-t-il soutenu.

Quant à lui, toutefois, il considérait Verner comme son ami. Pourtant, il avait accepté un « contrat » pour le tuer et n'attendait que le signal pour passer aux actes. « Le fait de monter dans le clan de Peruta était plus important à mes yeux », d'expliquer le jeune homme.

Les audiences reprennent lundi à 9 h.

# LE DÉFI CITADELLE FRAPPE ENCORE



PAYEZ EN  
MAI  
90

## PAYEZ EN MAI 90

Piscines creusées en résine de synthèse. De plus, **GRATUIT**, un système d'éclairage intégré incluant: 2 lumières et 1 disjoncteur.



PAYEZ EN  
MAI  
90

## PAYEZ EN MAI 90

Piscines hors-terre avec équipement Platinum. De plus, **GRATUIT**, un système d'éclairage intégré incluant: 1 lumière et 1 disjoncteur.

JUSQU'À  
**40%** DE RABAIS sur la vaisselle de patio. **PAYEZ ET EMPORTEZ**

# PAYEZ EN MAI 90

ACHETEZ UNE PISCINE CREUSÉE OU HORS-TERRE, UNE CLÔTURE OU UN ENSEMBLE DE PATIO ET PASSEZ 300 JOURS SANS PAYER.\*

- Dépôt de 20% à l'achat.
- Approbation de crédit requise.
- Jusqu'à épuisement des stocks.
- Sans intérêt jusqu'au 1<sup>er</sup> avril.

\*300 jours à partir du 5 juillet.



PAYEZ EN  
MAI  
90

## PAYEZ EN MAI 90

Tous les modèles de clôture Citaflex en résine de synthèse (achat minimum 100 pieds). VENEZ VOIR NOTRE VASTE CHOIX DE RAMPES DE BALCON EN RÉSINE DE SYNTHÈSE.



PAYEZ EN  
MAI  
90

## PAYEZ EN MAI 90

Ensembles de patio avec coussins en Dralon® ou en Jacquard®.\*\*

\*\*Montant minimum 999\$. Dépôt en sus.

JUSQU'À  
**40%** DE RABAIS sur les jouets gonflables. **PAYEZ ET EMPORTEZ**



# CITADELLE

**N°1 SUR TOUTE LA LIGNE**

Vanier  
687, boul. Pierre Bertrand Sud  
687-4270

Victoriaville (Arthabaska)  
54, rue Girouard  
357-8344

Jonquière  
3535, boul. St-François  
547-2635

Lévis  
50, route Trans-Canada Ouest  
833-0165

Theftford Mines  
842, boul. Smith Sud  
335-9166

Notre-Dame-des-Pins  
4160, route Kennedy  
774-9514

Du lundi au vendredi de 9h à 21h. Samedi de 9h à 17h. Dimanche de 11h à 17h. Le département de meubles de patio est fermé le dimanche.